

Rapport détaillé des résultats: Baromètre des places d'apprentissage Août 2009

Enquête auprès des jeunes et des entreprises

**Sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT**

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Août 2009

Editeur: Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
D^r Hugo Barmettler

Rédaction: Institut LINK,
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Isabelle Kaspar

A. Table des matières

A. TABLE DES MATIÈRES	3
B. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS LES PLUS IMPORTANTS	5
C. VUE D'ENSEMBLE 2009	7
1. Vue d'ensemble des entreprises	7
2. Vue d'ensemble des jeunes	8
D. COMMENTAIRES	9
1. Offre de places d'apprentissage: les entreprises	9
1.1 Offre de places d'apprentissage le 31 août 2009	9
1.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage.....	10
1.2.1 Attribution des places d'apprentissage selon les branches	11
1.2.2 Attribution des places d'apprentissage selon les régions	13
1.2.3 Attribution des places d'apprentissage selon la taille des entreprises	13
1.3 Places d'apprentissage demeurées vacantes le 31 août 2009.....	14
1.4 Evolution du nombre des places d'apprentissage	17
1.5 Situation des jeunes sortant d'apprentissage en 2009	20
2. DEMANDEURS DE PLACES D'APPRENTISSAGE: LES JEUNES	21
2.1 Situation actuelle au 31 août 2009	21
2.1.1 Situation actuelle selon les sexes	23
2.1.2 Situation actuelle selon les nationalités	24
2.1.3 Situation actuelle selon les régions.....	25
2.2 Entrées en formation professionnelle initiale	26
2.3 Jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale.....	28
2.3.1 Jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale, selon les sexes	30
2.3.2 Jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale, selon les nationalités.....	31
2.3.3 Jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale, selon les régions	32
2.4 Evaluation de la situation actuelle	33
2.4.1 Satisfaction à l'égard de la situation actuelle	33
2.4.2 Satisfaction à l'égard de l'entrée en formation professionnelle initiale.....	36
2.4.3 Evaluation de leur situation par les jeunes disposant de places d'apprentissage.....	37
2.4.4 Evaluation de leur situation par les jeunes sans places d'apprentissage	38
2.5 Solutions transitoires	40

2.6	«File d'attente»	42
2.6.1	«File d'attente» selon les sexes.....	44
2.6.2	«File d'attente» selon les nationalités	45
2.6.3	«File d'attente» selon les régions	45
2.7	Nombre de postulations.....	46
2.7.1	Nombre de postulations selon les sexes	47
2.7.2	Nombre de postulations selon les nationalités.....	48
2.7.3	Nombre de postulations selon les régions	49
3.	Comparaison entre entreprises et jeunes	50
E.	DESCRIPTION DE L'ÉTUDE	51
1.	Situation initiale et données du problème.....	51
2.	Déroulement de l'enquête	51
2.1	Concept de base.....	51
2.2	Enquête auprès des entreprises.....	52
2.2.1	Population de base	52
2.2.2	Groupe cible.....	52
2.2.3	Procédé de sélection	52
2.2.4	Méthode d'investigation	52
2.2.6	Pondération des données	53
2.3	Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation	55
2.3.1	Population de base	55
2.3.2	Groupe cible.....	55
2.3.3	Procédé de sélection	55
2.3.4	Méthode d'investigation	55
2.3.5	Taille de l'échantillon et saturation.....	56
2.3.6	Pondération des données	56
2.3.7	Extrapolation	57
3.	Réalisation des interviews	58
4.	Base de données des formations prof. initiales	58
5.	Evaluation des données et établissement du rapport.....	58
F.	ANNEXE: FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES.....	59

B. Résumé des résultats les plus importants

Globalement, la situation sur le marché de l'apprentissage au 31 août 2009 a peu changé par rapport à l'année précédente: ce marché est demeuré stable. Lors de la vague d'avril déjà, il s'est révélé que l'offre de places d'apprentissage de la part des entreprises n'a que très peu diminué, malgré la situation économique tendue. Simultanément, il faut relever chez les jeunes une demande de formations professionnelles initiales légèrement plus faible. Cette diminution pourrait être imputée au recul démographique constaté chez les jeunes achevant leur scolarité.

Jusqu'au jour de référence de la deuxième vague de l'enquête, le 31 août 2009, l'offre de places de formation professionnelle initiale s'est élevée à 87'000 selon l'enquête réalisée auprès des entreprises (progression de 8500 places comparativement à l'enquête du 15 avril 2009). Par rapport à l'offre d'août 2008, il s'agit là d'un léger recul de 1% (2008: 88'000).

Parallèlement à l'offre de places d'apprentissage, 2009 se distingue aussi au niveau des places attribuées, qui accusent une légère diminution de 1%, à 82'000 places (2008: 83'000). Nous avons donc là environ le même nombre que celui des entrées en formation professionnelle initiale de l'automne 2008 (81'750), selon les déclarations de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Pour ce qui concerne la demande, nous avons interrogé au deuxième jour de référence chacun des jeunes qui se trouvaient placés face au choix d'une formation en avril. Parmi ces 147'000 jeunes, 94% avaient au 31 août 2009 trouvé une solution, au moins transitoire. Une bonne moitié d'entre eux, 75'000 jeunes, entrent en formation professionnelle initiale. Par rapport aux 77'000 jeunes recensés l'an dernier, il s'agit là d'un recul de 2%.

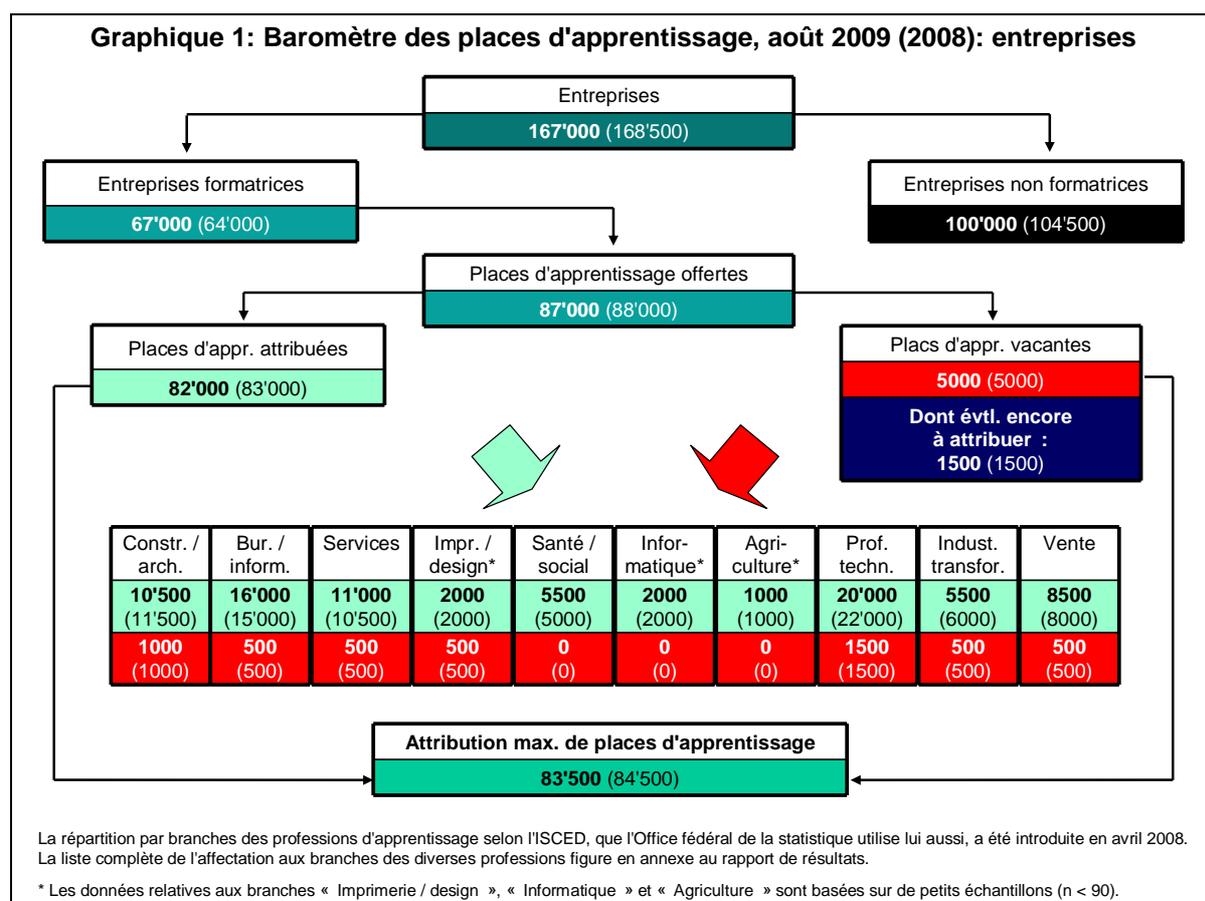
6% des jeunes placés face au choix d'une formation ne savent pas encore, au moment de la deuxième enquête, ce qu'ils vont faire cette année, ou se déclarent sans emploi. Après extrapolation, cette proportion correspond à 9000 personnes environ. Comparativement à 2008, il s'agit de 2000 personnes de plus. Ce chiffre se situe pourtant encore bien au-dessous des valeurs relevées les années précédentes (2007: 9500 personnes, 2006: 10'000 personnes).

Les jeunes qui se trouvaient cette année déjà placés face au choix d'une formation et qui ont indiqué au deuxième jour de référence s'intéresser à une place d'apprentissage pour l'année prochaine constituent ce que nous appelons la «file d'attente». Concrètement, il s'agit de 21'000 jeunes qui se retrouveront sur le marché des places d'apprentissage en 2010. Parmi eux, 10'500 personnes s'intéressaient cette année déjà à une place d'apprentissage. Ainsi donc, pour la deuxième fois consécutive, cette «file d'attente» comporte légèrement moins de jeunes (2008: 21'500).

C. Vue d'ensemble 2009

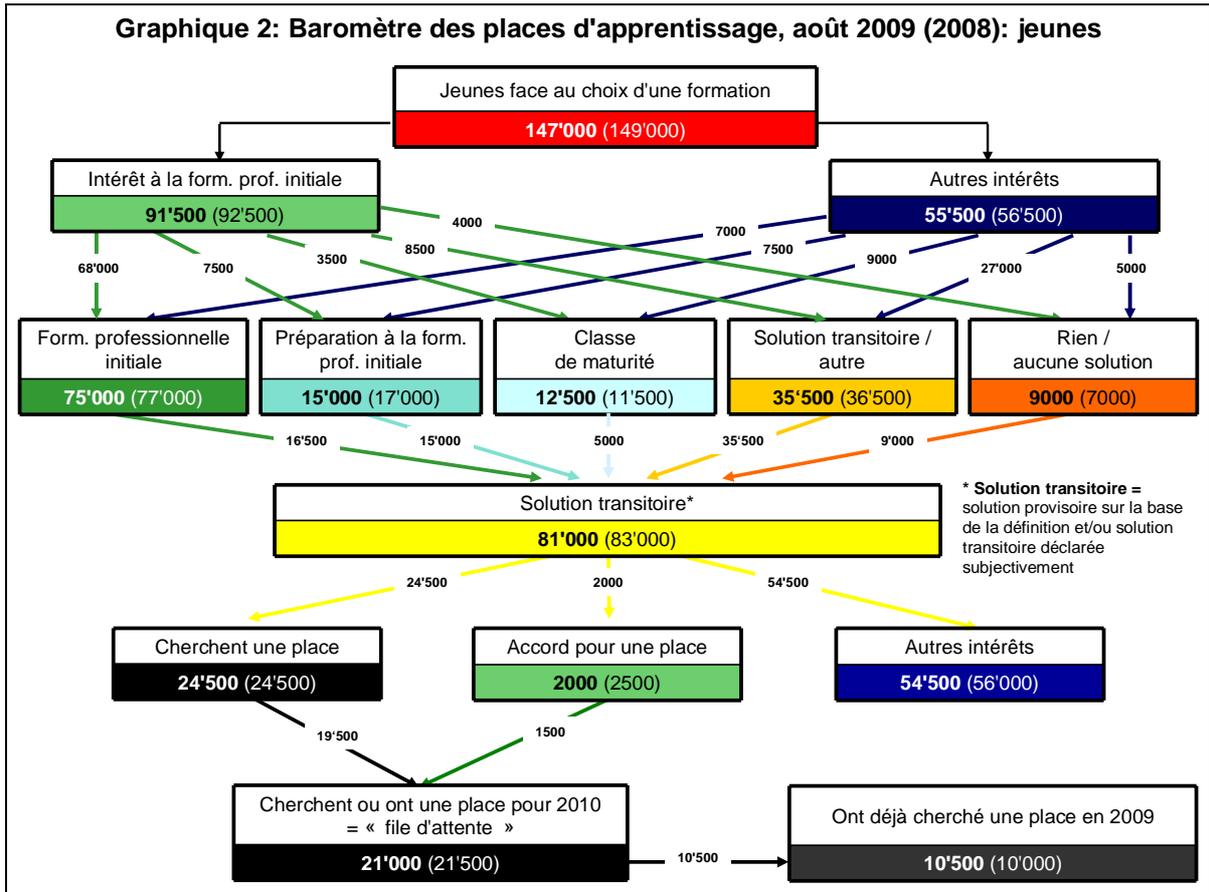
1. Vue d'ensemble des entreprises

Le graphique 1 ci-dessous représente la situation des entreprises en Suisse à fin août 2009. La comparaison avec les valeurs de l'année 2008 (entre parenthèses) montre la légère diminution survenue dans les entreprises, tant dans le nombre des places d'apprentissage offertes que dans celui des places d'apprentissage attribuées.



2. Vue d'ensemble des jeunes

Le graphique 2 ci-dessous représente la situation des jeunes placés devant le choix d'une formation à fin août 2009. La comparaison avec la même vue d'ensemble de l'an passé (entre parenthèses) montre que le nombre des jeunes qui se trouvaient placés face au choix d'une formation comme l'effectif de ceux qui ont pris en considération une formation professionnelle initiale ont légèrement diminué en 2009.



D. Commentaires

1. Offre de places d'apprentissage: les entreprises

L'échantillon de départ de l'enquête est constitué de toutes les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire occupant au moins 2 employés. Les résultats exposés ci-dessous sont basés sur les informations fournies par le groupe cible clé, qui comprend les entreprises offrant des places d'apprentissage en cette année 2009 de l'enquête.

1.1 Offre de places d'apprentissage le 31 août 2009

De la mi-avril à fin août, l'offre de places d'apprentissage augmente chaque année. Ce modèle de comportement apparaît également en 2009. Concrètement, en août 2009, les entreprises ont offert environ 87'000 places de formation professionnelle initiale. Cela signifie que chez les entreprises, la disposition à la formation d'apprentis n'a diminué que très modérément, malgré une situation économique tendue.

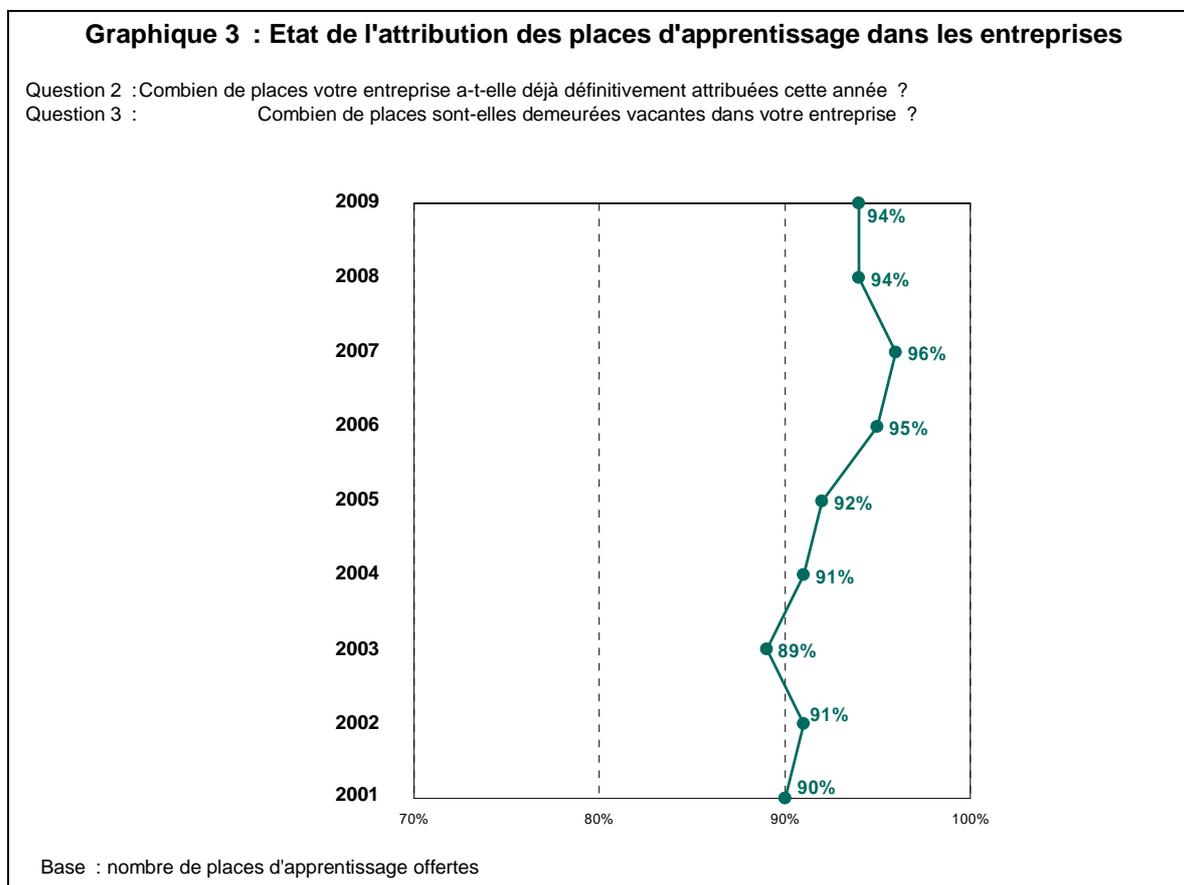
Sur la base des résultats du Baromètre des places d'apprentissage, nous pouvons nous attendre à ce que les chiffres des entrées en formation professionnelle initiale publiés par l'OFS pour 2009, qui constituent la base de nos extrapolations, aient eux aussi augmenté un peu moins fortement que les deux années précédentes (tableau 1).

Année d'enquête	Vague d'avril	Vague d'août	Augmentation entre avril et août	Entrées en formation prof. initiale selon l'OFS ¹
2009	78'500	87'000	8500	n.a.
2008	79'500	88'000	8500	81'751
2007	74'000	79'000	5000	78'297
2006	73'500	77'500	4000	75'588
2005	72'500	76'000	3500	74'038
2004	71'500	74'000	2500	73'430
2003	70'000	76'500	6500	71'121
2002	69'500	75'500	6500	71'341
2001	67'500	76'000	8500	72'956
2000	70'500	79'500	8000	72'373
1999	68'500	75'500	7000	71'102
1998	63'000	71'500	8500	70'296

¹ Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale proviennent de la publication « Statistique de la formation professionnelle initiale », de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations professionnelles non réglementées par l'OFFT (sans cours professionnels), les écoles supérieures de commerce et d'informatique, les formations professionnelles initiales avec attestations fédérales et les stages (les formations tertiaires de la CRS n'y sont pas comprises). Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle correspondent à des nombres épurés (sans les interruptions au cours de la première années d'apprentissage, sans les prolongations, sans les poursuites d'apprentissage dès la deuxième année de formation ni les contrats de stages pratiques). Ces indications sont corrigées rétroactivement chaque année par l'OFS.

1.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage

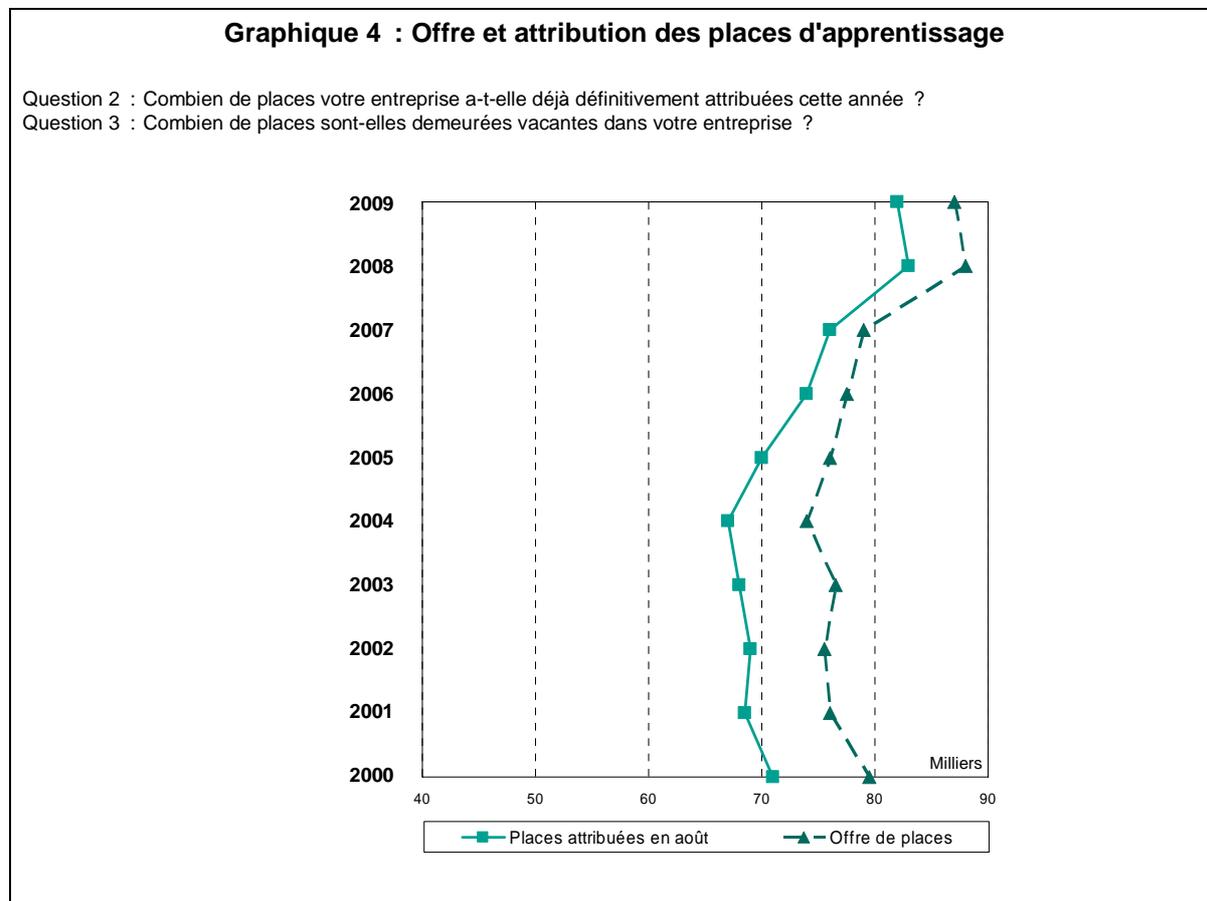
Avec 94%, la part proportionnelle des places d'apprentissage attribuées au 31 août 2009 est identique à celle de l'année précédente (graphique 3).



Selon notre extrapolation, 82'000 places d'apprentissage ont ainsi été attribuées au 31 août 2009. Ce chiffre correspond à une augmentation non significative, de moins de 1%, par rapport au nombre des entrées en formation professionnelle initiale établi en 2008 par l'Office fédéral de la statistique.

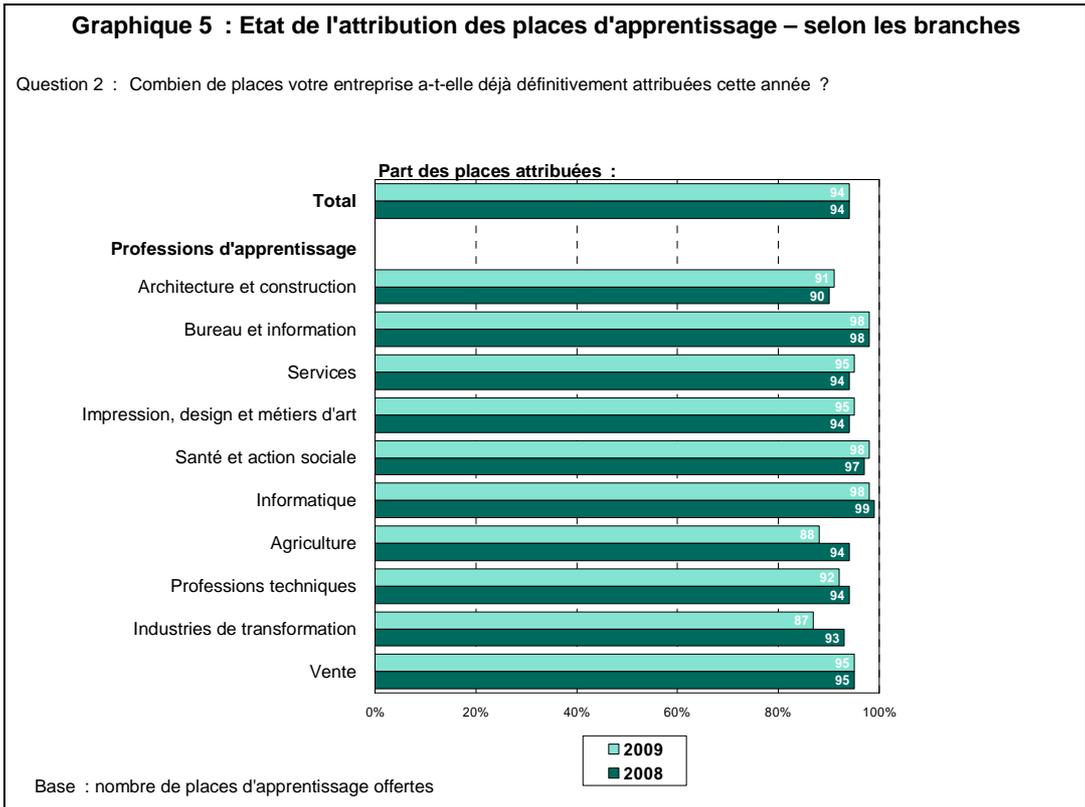
Tous groupes de professions confondus, selon les déclarations des entreprises formatrices, 82'000 apprentis au total ont commencé leur formation professionnelle en août 2009. Avec 58% de ces nouveaux apprentis, la part des jeunes hommes est supérieure à la moitié de leur effectif. Cette part apparaît semblable à celle de l'année dernière, qui se situait à 59%. Après extrapolation, nous avons ainsi pour 2009, au total, environ 34'500 apprenties féminines et 47'500 apprentis masculins qui sont entrés en apprentissage.

Le graphique 4 montre l'évolution au cours du temps de l'offre de places d'apprentissage et de leur attribution. Après une augmentation très sensible en 2008, les chiffres 2009 sont à nouveau en léger recul. Comparativement aux années antérieures à 2007, ils témoignent cependant d'une augmentation à long terme.

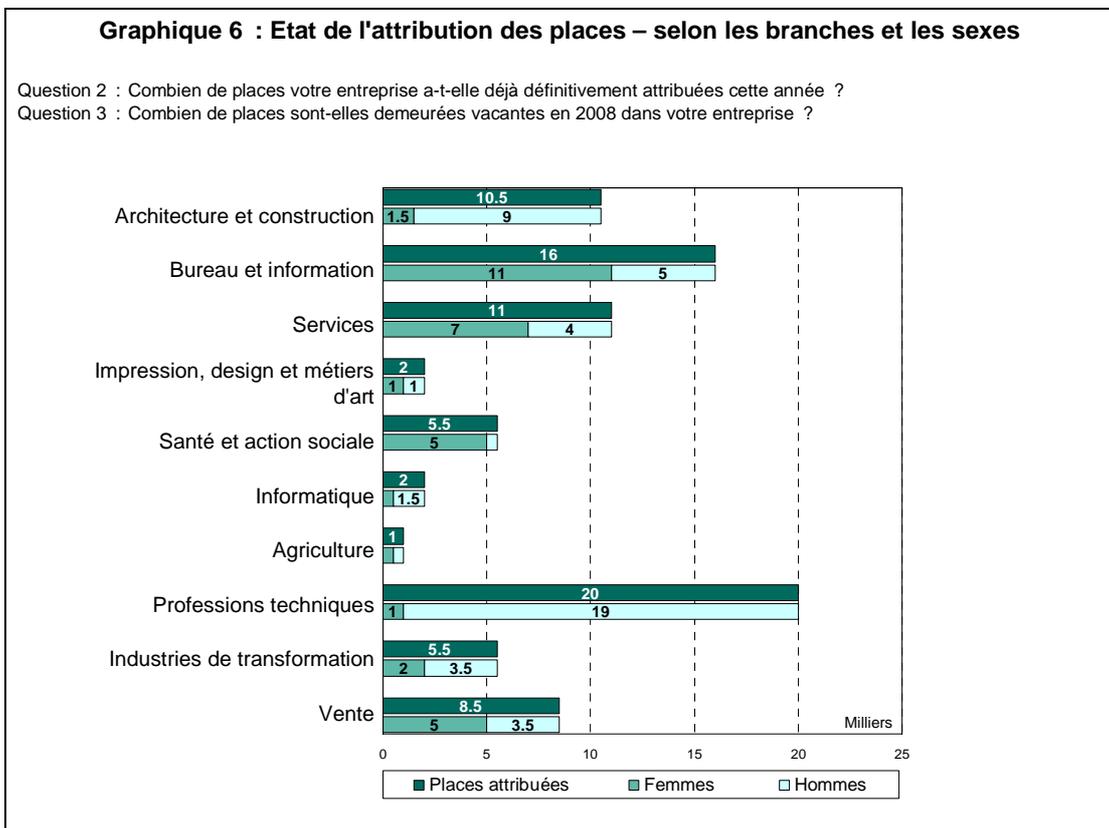


1.2.1 Attribution des places d'apprentissage selon les branches

Chez les entreprises, la comparaison entre les différentes branches n'est possible que dans une mesure limitée. Bien que la taille de l'échantillon autorise une très bonne analyse de l'attribution générale des places d'apprentissage, l'analyse de groupes plus petits fait augmenter la marge d'erreur. Les résultats de l'enquête peuvent cependant révéler des tendances pour certains groupes de professions et indiquer les branches professionnelles qui sont surreprésentées ou sous-représentées dans l'enquête. Comme on le voit dans le graphique 5 (à la page suivante), les branches des industries de transformation et de l'architecture et construction surtout présentent une proportion élevée de places encore vacantes, alors que pratiquement toutes les places d'apprentissage sont attribuées dans les branches de l'informatique, de la santé et action sociale et du bureau et information. Comparativement à l'année dernière, aucune grande différence n'est apparue.

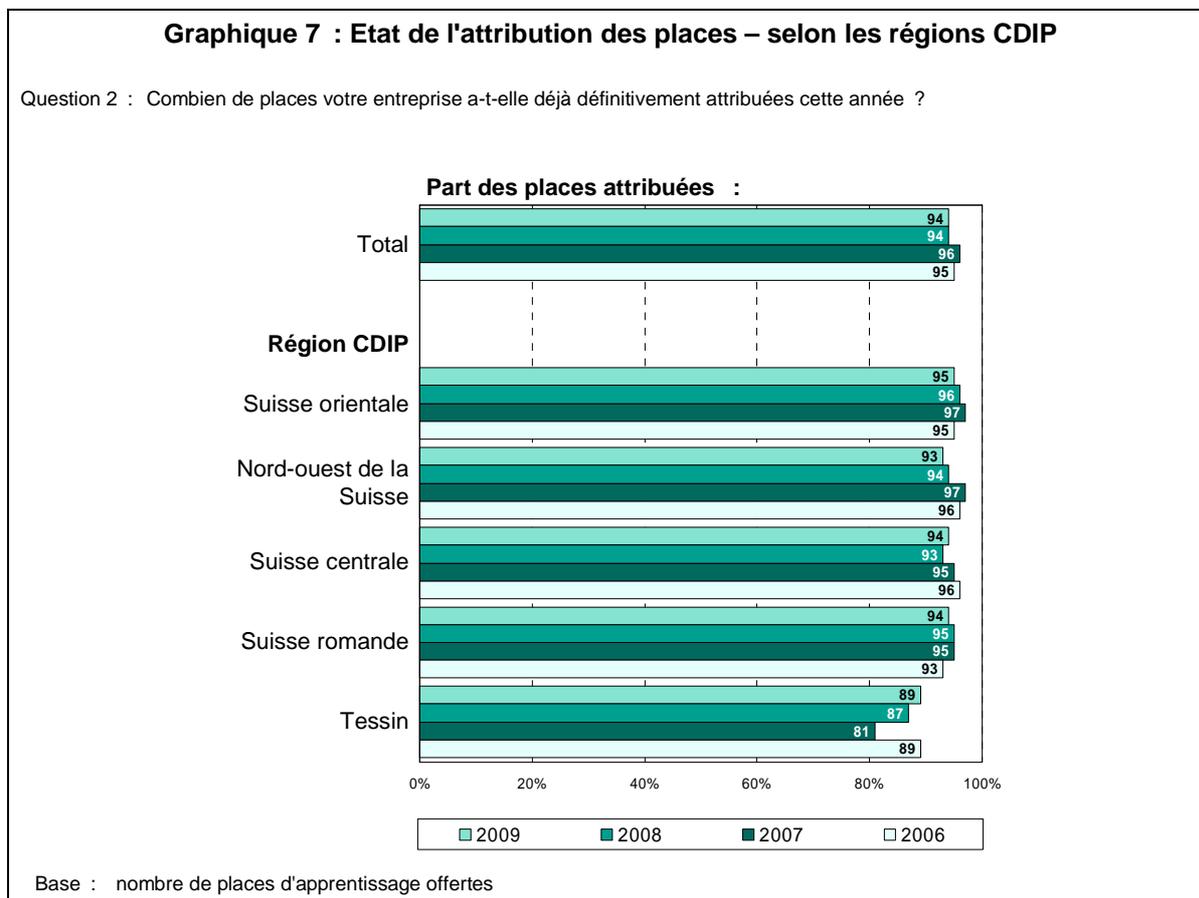


La répartition spécifique aux sexes selon les groupes de professions du graphique 6 montre que les professions techniques (part d'apprentis masculins de 96% environ) sont plutôt masculines. Les professions d'apprentissage typiques des femmes se trouvent en revanche surtout dans la branche de la santé et de l'action sociale. Ces résultats n'ont changé que de manière peu importante par rapport à 2008.



1.2.2 Attribution des places d'apprentissage selon les régions

Alors qu'en Suisse alémanique et romande, 93% au moins de toutes les places d'apprentissage étaient attribuées au jour de référence, cette proportion est légèrement inférieure dans le canton du Tessin, avec 89%. Le graphique 7 montre que c'était déjà le cas ces dernières années.



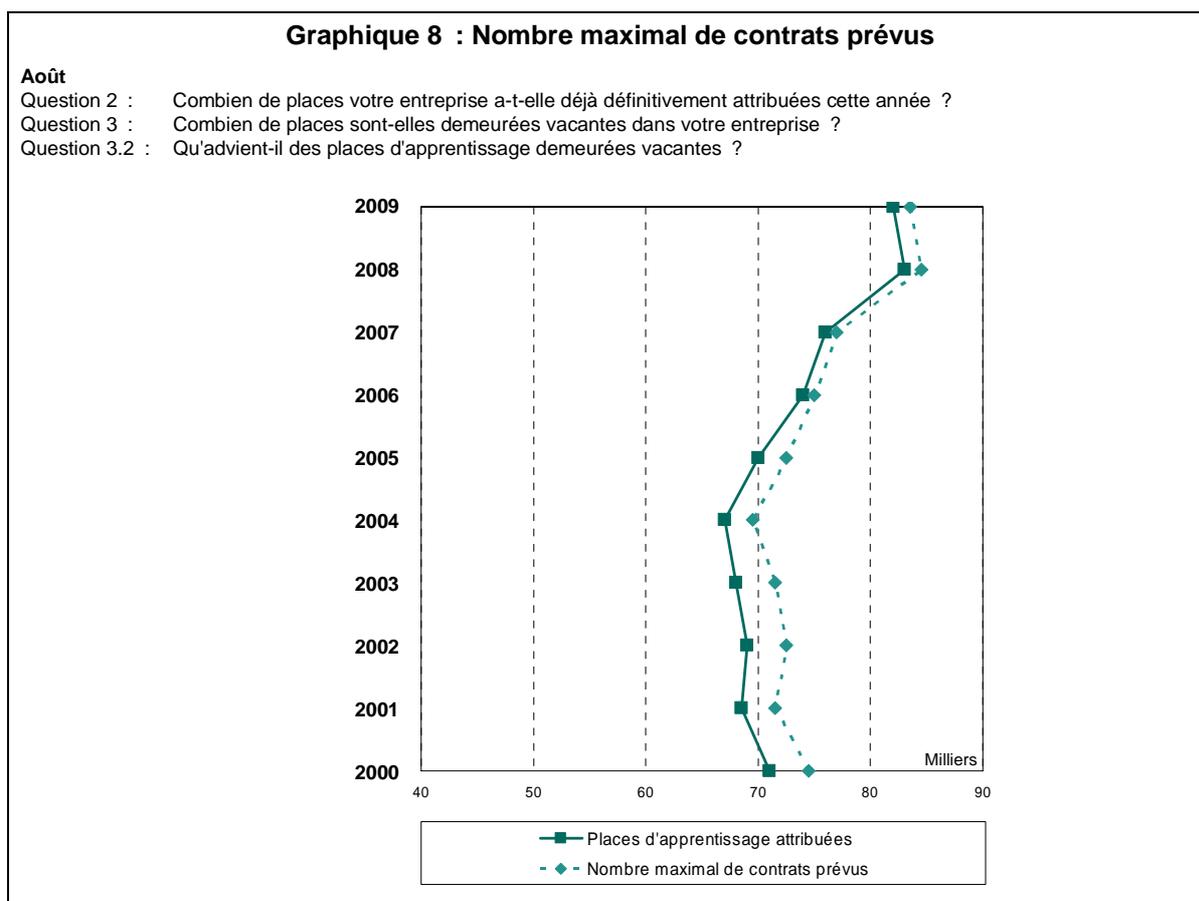
1.2.3 Attribution des places d'apprentissage selon la taille des entreprises

L'analyse de la part des places d'apprentissage demeurées vacantes selon la taille des entreprises révèle pour 2009 des résultats analogues à ceux des années précédentes, à savoir que les plus petites entreprises présentent une proportion supérieure de places vacantes. Concrètement, les entreprises de 2 à 9 employés déclarent 9% (2008: 9%) de places d'apprentissage non attribuées, alors que la valeur correspondante pour les grandes entreprises se situe à 3% (2008: 2%).

1.3 Places d'apprentissage demeurent vacantes le 31 août 2009

La part des places d'apprentissage demeurent vacantes cette année, de 6%, est identique à celle de 2008. Après extrapolation, il s'agit donc à nouveau de 5000 places.

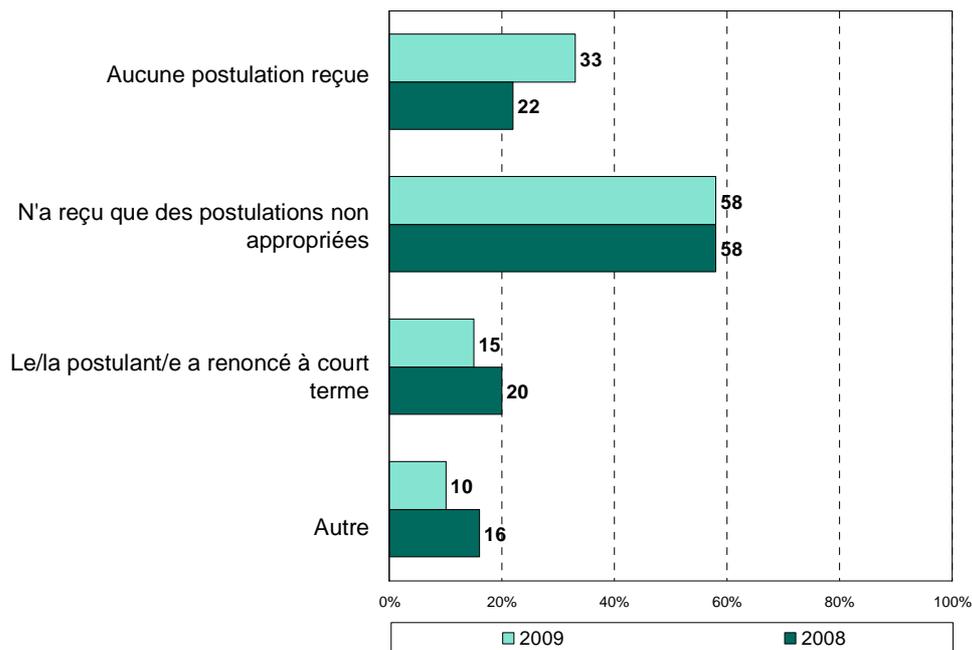
Parmi ces 5000 places offertes en 2009, mais qui n'ont pas pu être pourvues jusqu'au jour de référence, un tiers environ devraient être maintenues offertes car elles peuvent le cas échéant encore être pourvues. Après extrapolation, ce sont donc 1500 places environ (2008: 1500). Le nombre prévu des conclusions de contrats s'élève ainsi à 83'500 au maximum pour 2009 (2008: 84'500) (graphique 8).



Selon les entreprises disposant de places d'apprentissage inoccupées, les causes de ces places vacantes résident le plus souvent dans le fait que ces entreprises n'ont pas reçu de postulations appropriées. En 2008 déjà, c'était la cause principale des places demeurées vacantes (graphique 9).

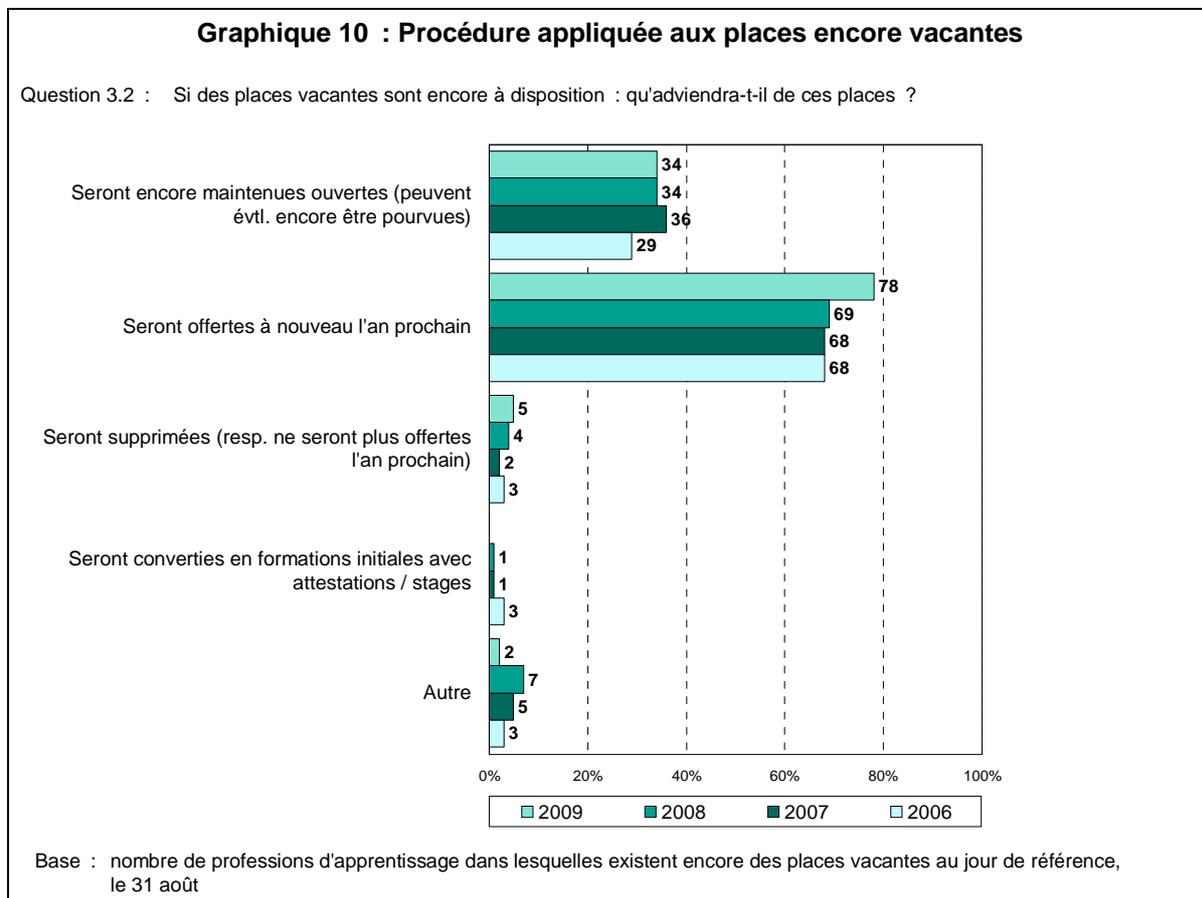
Graphique 9 : Raisons aux places non attribuées

Question 3.1 : Si des places vacantes sont encore à disposition : pourquoi ces places sont-elles demeurées vacantes ?



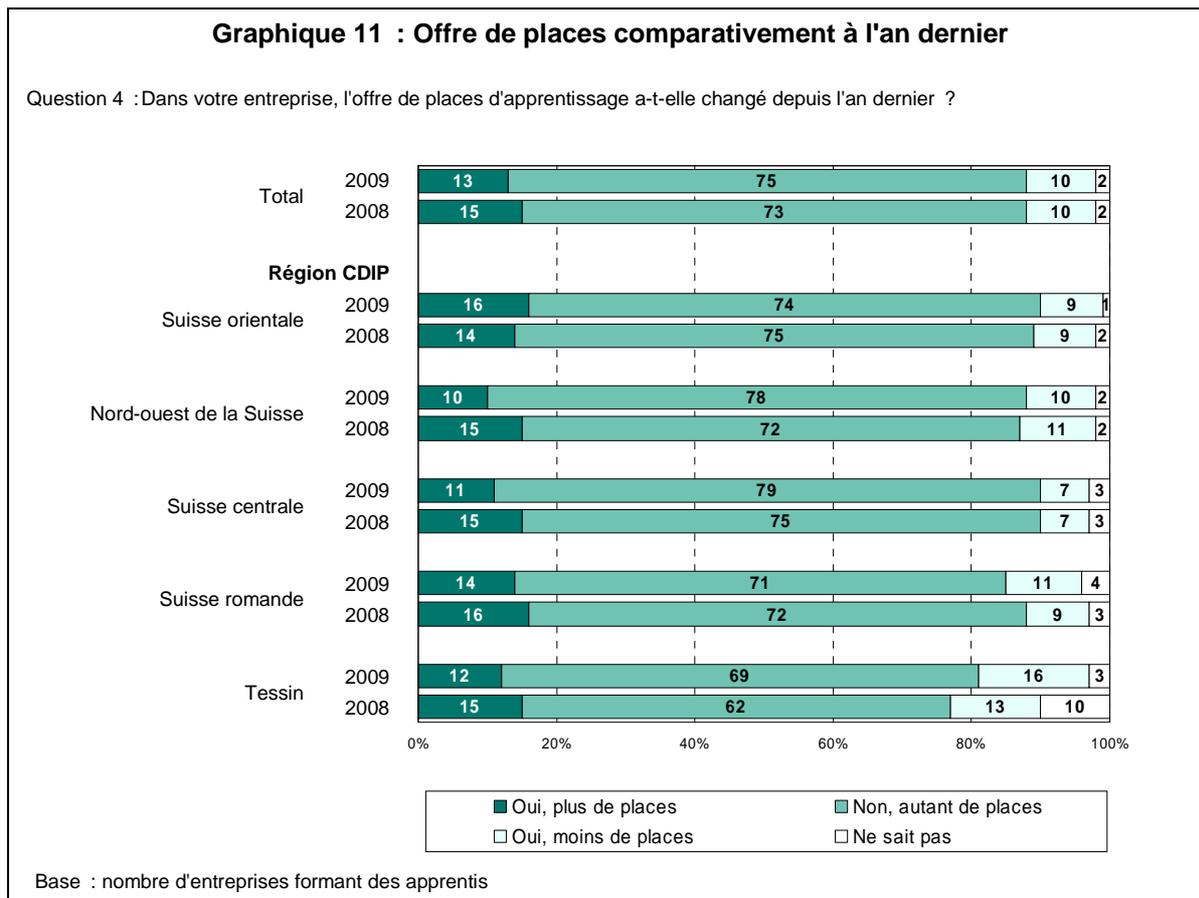
Base : nombre de professions d'apprentissage dans lesquelles existent encore des places vacantes au jour de référence, le 31 août

Le graphique 10 offre une vue d'ensemble de la procédure appliquée aux places vacantes. Comme les années précédentes, la plupart de ces places seront à nouveau proposées en 2010. Seules quelques rares places demeurées vacantes seront supprimées, ou converties en formations initiales avec attestations ou en stages.



1.4 Evolution du nombre des places d'apprentissage

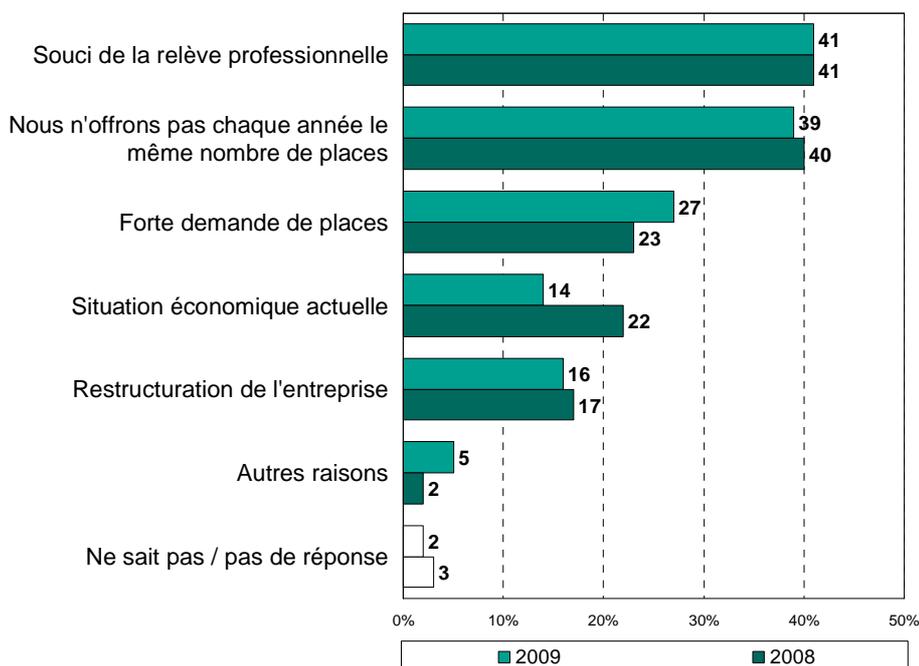
Trois quarts des entreprises interrogées qui forment aujourd'hui des apprentis déclarent que leur offre de places d'apprentissage est demeurée inchangée depuis l'an dernier. La répartition des entreprises qui offrent davantage ou moins de places d'apprentissage n'a elle aussi que peu changé dans les différentes régions par rapport à 2008. Les entreprises dont l'offre de places d'apprentissage est demeurée constante sont les moins nombreuses au Tessin (graphique 11).



Comme l'année dernière et selon le graphique 12, la motivation relative à une offre accrue de places d'apprentissage se situe principalement dans le souci général de la relève professionnelle et dans le fait que le nombre de places d'apprentissage offertes varie d'année en année. Toutes les variations planifiées de l'offre sont dues à cette dernière raison. C'est ainsi par exemple que de nombreuses petites entreprises ne proposent une nouvelle place d'apprentissage que tous les trois ou quatre ans.

Graphique 12 : Raisons de l'augmentation du nombre de places comparativement à l'an dernier

Question 4.2 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez aujourd'hui plus de places d'apprentissage que l'an dernier ?

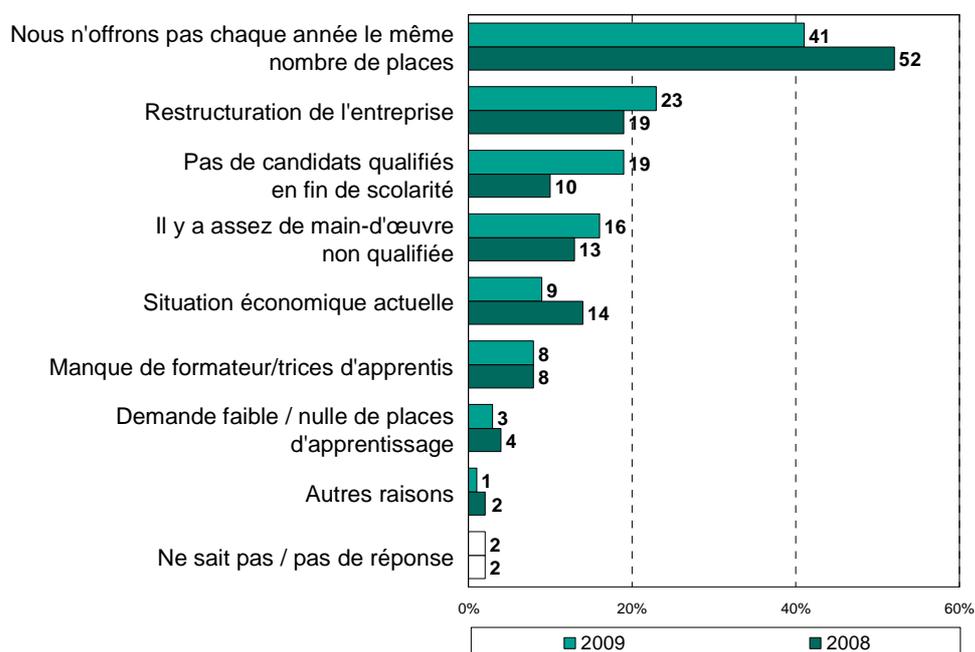


Base : nombre d'entreprises offrant aujourd'hui plus de places que l'an dernier

Comme en 2008 déjà, les différences planifiées du nombre de places d'apprentissage offertes en 2009 constituent la raison la plus souvent invoquée de la diminution des places par rapport à l'année dernière. La deuxième raison par la fréquence est à nouveau la restructuration de l'entreprise. En 2009 en revanche, comparativement à l'an dernier, le manque de candidats et de candidates suffisamment qualifiés à la fin de leur scolarité est une raison plus souvent invoquée pour laquelle il a été offert moins de places d'apprentissage (graphique 13).

Graphique 13 : Raisons de la diminution du nombre de places comparativement à l'an dernier

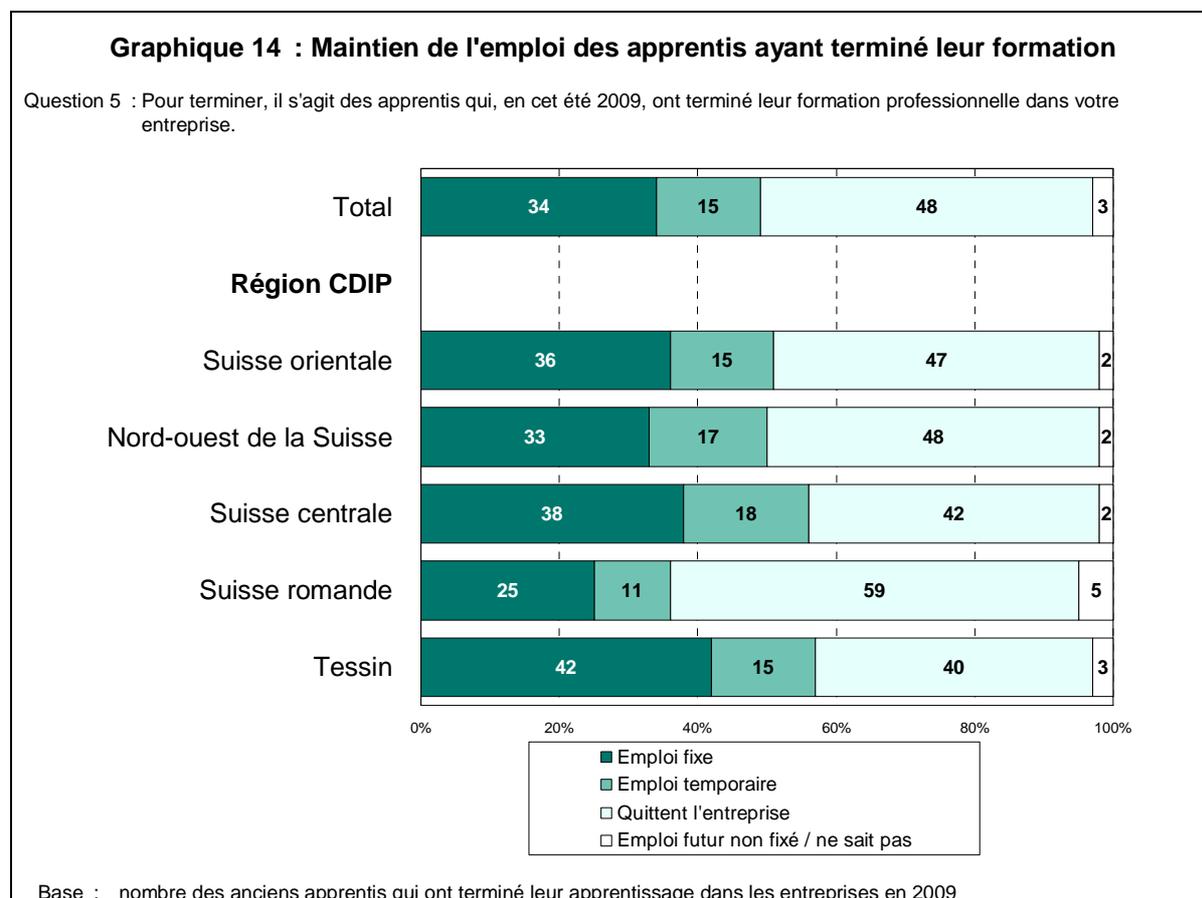
Question 4.1 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez aujourd'hui moins de places d'apprentissage que l'an dernier ?



Base : nombre d'entreprises offrant aujourd'hui moins de places que l'an dernier

1.5 Situation des jeunes sortant d'apprentissage en 2009

La question du maintien en emploi des jeunes terminant leur apprentissage a été posée pour la première fois en août 2009. Le graphique 14 montre qu'un tiers environ des jeunes qui sont sortis d'apprentissage en été 2009 ont obtenu un emploi fixe dans leur entreprise. 15% y bénéficient d'un emploi temporaire, alors que près de la moitié (48%) ont quitté les entreprises qui les ont formés.



Les résultats dans les régions CDIP de Suisse alémanique pour ce qui concerne le maintien en emploi des apprentis ayant terminé leur formation ne présentent pas de différences sensibles. De même, les entreprises du Tessin ne se distinguent que peu de la moyenne nationale. En Suisse romande en revanche, en été 2009, les anciens apprentis qui ont obtenu un emploi fixe ou temporaire dans leurs entreprises formatrices sont sensiblement moins nombreux.

2. Demandeurs de places d'apprentissage: les jeunes

Les personnes cibles de l'enquête d'août sont principalement les jeunes âgés de 14 à 20 ans qui, en avril 2009, se trouvaient placés face au choix d'une formation (niveau secondaire II). Face au choix d'une formation signifie que le/la jeune doit prendre cette année la décision relative à la nouvelle orientation de sa formation. Ces jeunes peuvent être soit à la fin de leur scolarité obligatoire, soit au bénéfice d'une solution transitoire, soit encore sortir d'une école de culture générale, soit enfin provenir d'un apprentissage interrompu.²

2.1 Situation actuelle au 31 août 2009

Selon notre extrapolation, la situation actuelle des 147'000 jeunes placés face au choix d'une formation en août 2009 se présente fondamentalement de manière analogue à celle de l'année dernière. Au second jour de référence de l'enquête, le 31 août 2009, la plupart des jeunes interrogés qui se trouvaient au printemps face au choix d'une formation avaient trouvé une solution, au moins transitoire.

La moitié (51%) des jeunes interrogés commencent une formation dans le secteur de la formation professionnelle initiale. En font partie, en plus des deux variantes de formation professionnelle initiale, des formations telles que les stages, les écoles supérieures de commerce/administration/informatique ainsi que les formations initiales en écoles («offres d'écoles à plein temps»).

Parmi les autres jeunes, 13% se sont décidés pour une solution transitoire et 10% pour une formation dans le secteur de la préparation à la formation professionnelle initiale (10^e année scolaire, préapprentissage, offres de ponts) et 9% pour une classe de maturité (gymnase, école professionnelle supérieure). Les 11% restants font autre chose. Il s'agit principalement de l'entrée directe dans le monde du travail (emploi) avec une part de 8%, ou du service militaire ou civil avec une part de 2%.

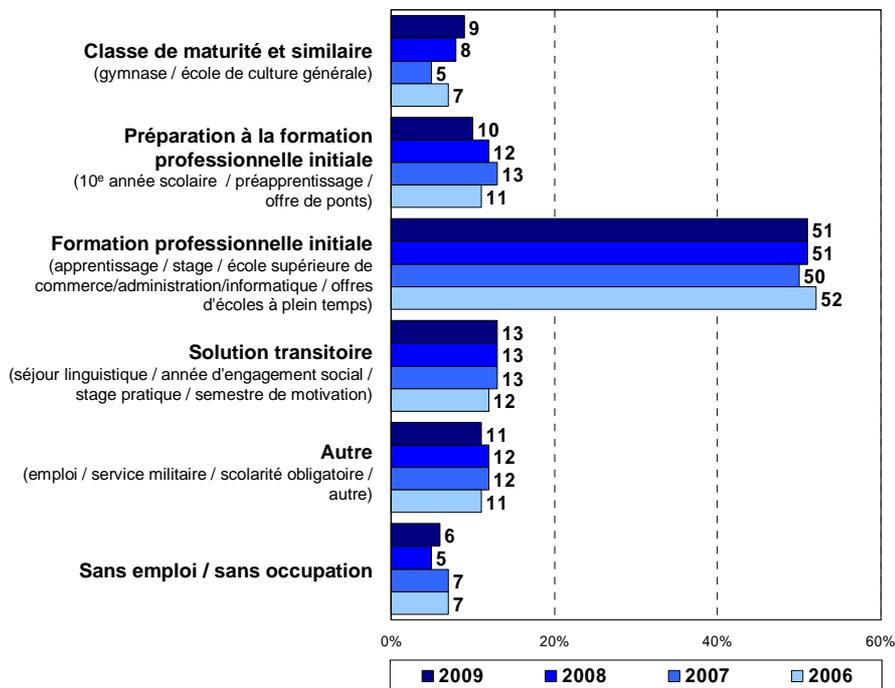
6% des jeunes placés face au choix d'une formation ne savaient pas encore au moment de l'enquête comment ils poursuivront concrètement leur formation cette année ou se déclarent sans emploi.

Les résultats détaillés de l'année 2009, comparativement aux années précédentes, figurent dans le graphique 16 de la page suivante.

² Les informations détaillées relatives à la définition et à la sélection des personnes cibles figurent au chapitre 2.3.3 de la description de l'étude du présent rapport de résultats.

Graphique 16 : Situation des jeunes placés face au choix d'une profession

Question 40 : J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



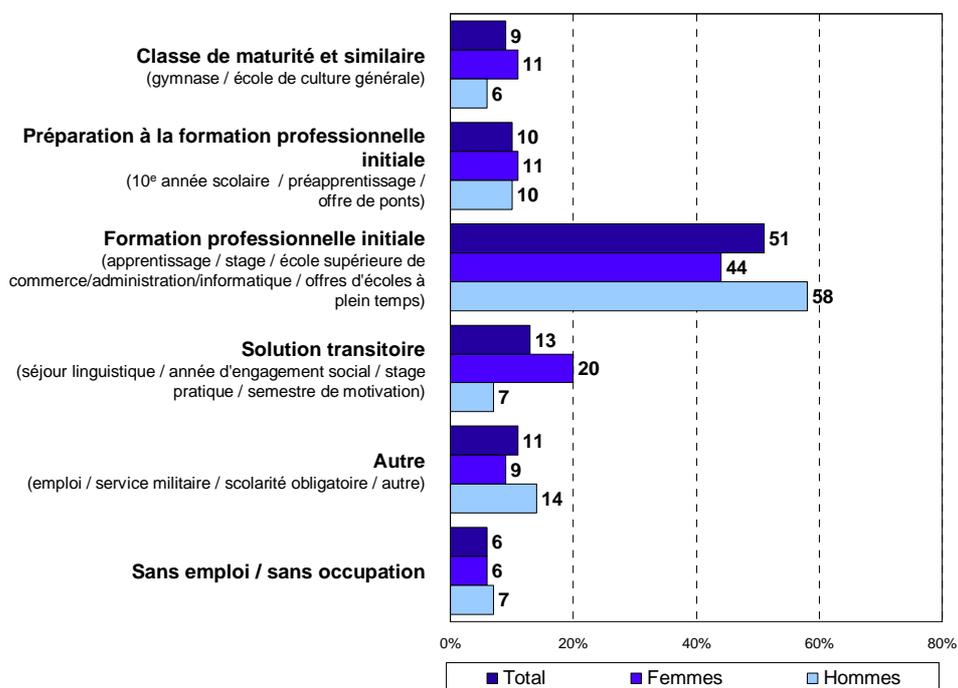
Base : nombre de jeunes qui se trouvaient face au choix d'une formation à la mi-avril

2.1.1 Situation actuelle selon les sexes

Les hommes se décident plus souvent que les femmes en faveur d'une formation professionnelle initiale. Cette tendance se confirme à nouveau en 2009. 58% des hommes et 44% des femmes placés face au choix d'une formation commencent cet automne une formation dans le secteur de la formation professionnelle initiale. Les femmes (20%) se montrent en général plus fortement intéressées à une solution transitoire que les hommes (7%). Parmi ces solutions, les femmes préfèrent principalement un stage pratique (11%) ou un séjour linguistique (6%) (graphique 16).

Graphique 16 : Situation des jeunes – selon les sexes

Question 40 : J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



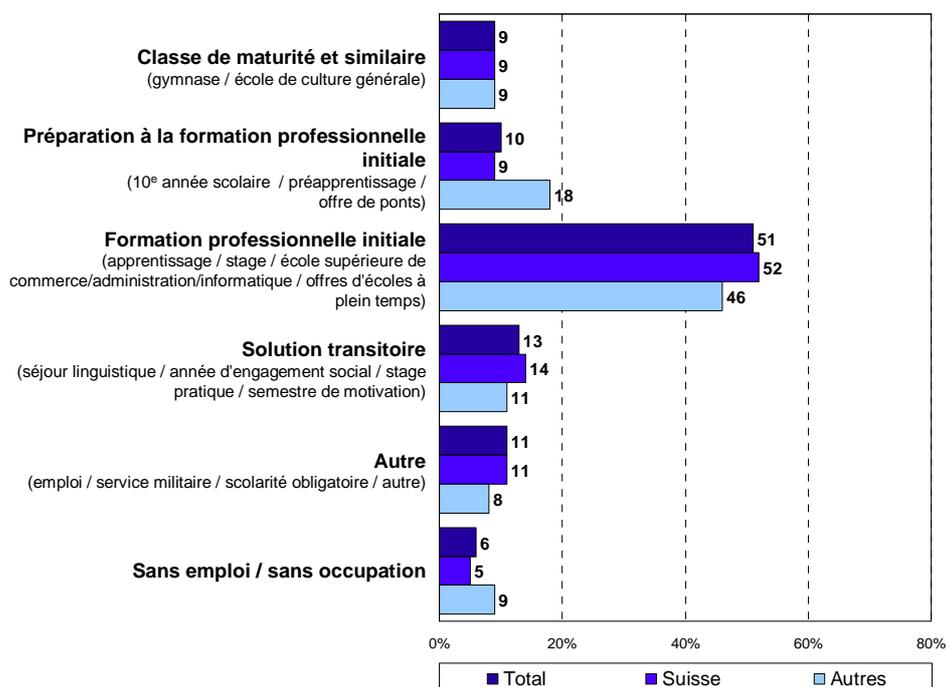
Base : nombre de jeunes qui se trouvaient face au choix d'une profession à la mi-avril

2.1.2 Situation actuelle selon les nationalités

16% des jeunes interrogés sont de nationalité étrangère. La situation actuelle de la formation chez ces jeunes diverge en quelques points de celle des jeunes Suisses. Ces derniers commencent plus souvent une formation professionnelle initiale, alors que les jeunes étrangers se décident en nombre supérieur à la moyenne pour une préparation à la formation professionnelle initiale, ou se déclarent sans emploi ou sans occupation. La part des jeunes qui entrent dans une classe de maturité ne dépend pas de leur nationalité (graphique 17).

Graphique 17 : Situation des jeunes – selon les nationalités

Question 40 : J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



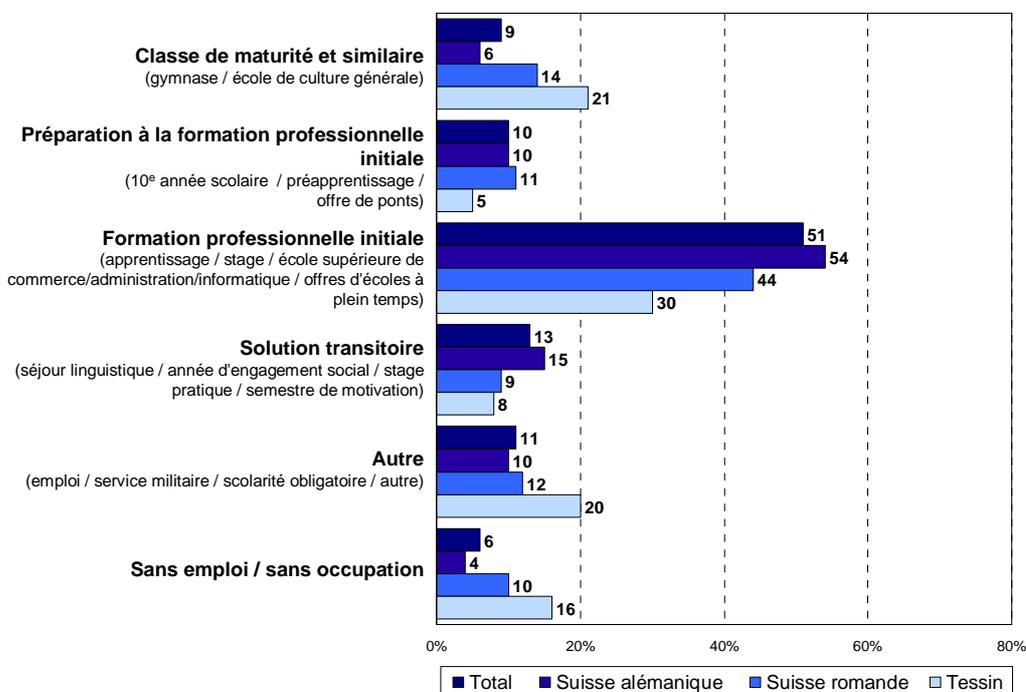
Base : nombre de jeunes qui se trouvaient face au choix d'une profession à la mi-avril

2.1.3 Situation actuelle selon les régions

Comme lors des années antérieures de l'enquête, de grandes différences dans le choix de la formation existent entre les diverses régions du pays, comme on a pu l'observer en avril déjà dans les indications relatives à l'intérêt à l'égard de chacune des formations: alors qu'en Suisse alémanique 54% des jeunes entrent en formation professionnelle initiale, ils ne sont que 44% en Suisse romande et même 30% seulement au Tessin. Dans le secteur des classes de maturité en revanche, les jeunes Alémaniques ne sont que 6% exactement, alors que 14% des Suisses romands et même 21% des Tessinois se décident pour cette formation. En Suisse alémanique, 5% des jeunes n'ont encore trouvé aucune solution, alors que cette part est sensiblement supérieure en Suisse romande avec 10% et au Tessin avec 16% (graphique 18).

Graphique 18 : Situation des jeunes – selon les régions

Question 40 : J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



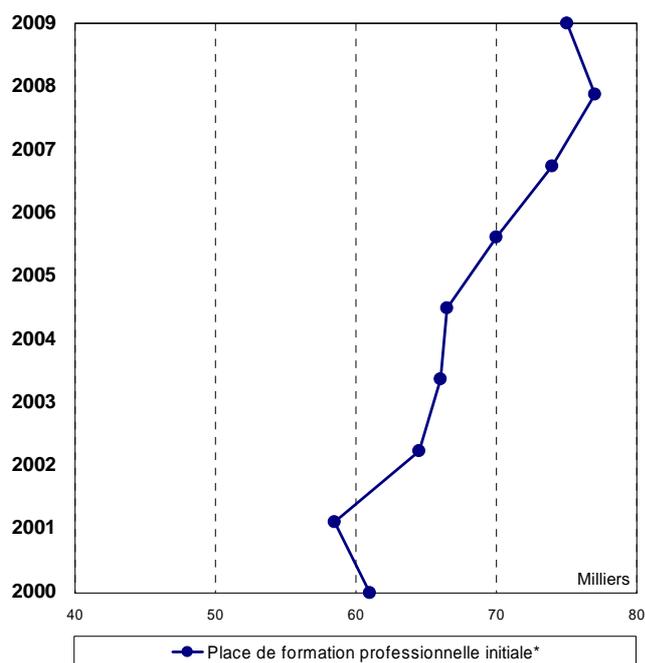
Base : nombre de jeunes qui se trouvaient face au choix d'une profession à la mi-avril

2.2 Entrées en formation professionnelle initiale

Notre extrapolation indique qu'en 2009, 75'000 jeunes environ sont entrés en formation professionnelle initiale, ce qui constitue un recul de 2% comparativement à 2008. Cette diminution ne doit pas être imputée toutefois à un intérêt réduit à la formation professionnelle initiale, mais bien à une diminution du nombre des jeunes placés face au choix d'une formation (2009: 147'000, 2008: 149'000) (graphique 19).

Graphique 19 : Entrées en formation professionnelle initiale

Question 40 : J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.

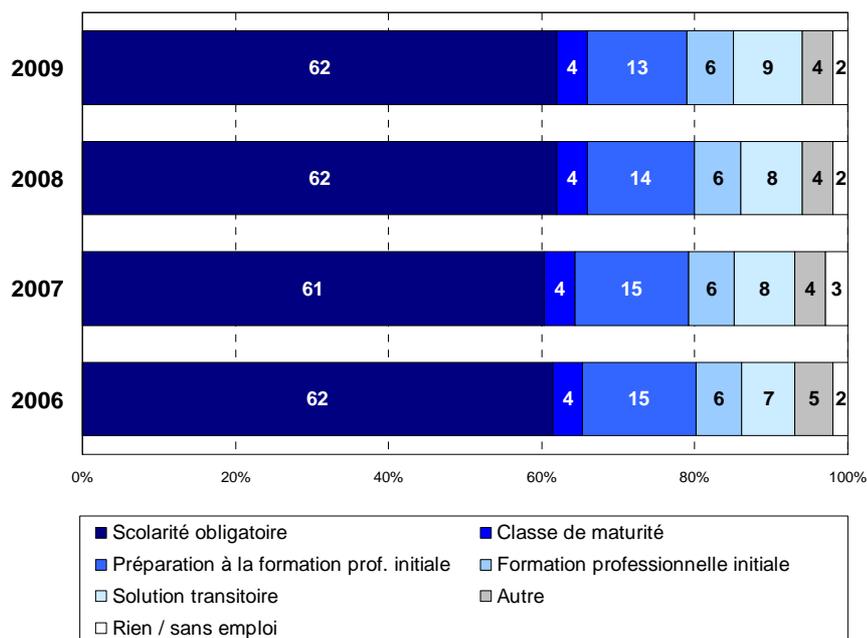


* Jusqu'à 2004, apprentissage seulement / dès 2005, école supérieure de commerce/administration/informatique / stage / offres d'écoles à plein temps compris.

Les solutions trouvées se présentent très différemment selon l'état de la formation en avril. Les groupes de formation des élèves en fin de scolarité obligatoire constituent la part la plus élevée des jeunes qui commencent maintenant leur formation professionnelle initiale. Ces résultats correspondent à ceux des années antérieures (graphique 20).

Graphique 20 : Entrée en formation professionnelle initiale, selon l'état de formation en avril

Question 40 : J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



Base : nombre de jeunes entrés en formation professionnelle initiale en août

2.3 Jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale

Une évolution s'est produite également dans la situation effective en août 2009 des jeunes qui ont déclaré lors de l'enquête d'avril être intéressés à la formation professionnelle initiale pour l'été de cette année. Certains intérêts personnels tout à fait nouveaux se sont parfois révélés ou des décisions prises antérieurement ont été à nouveau bouleversées. Le choix de la formation est ainsi demeuré très dynamique jusqu'à l'été.

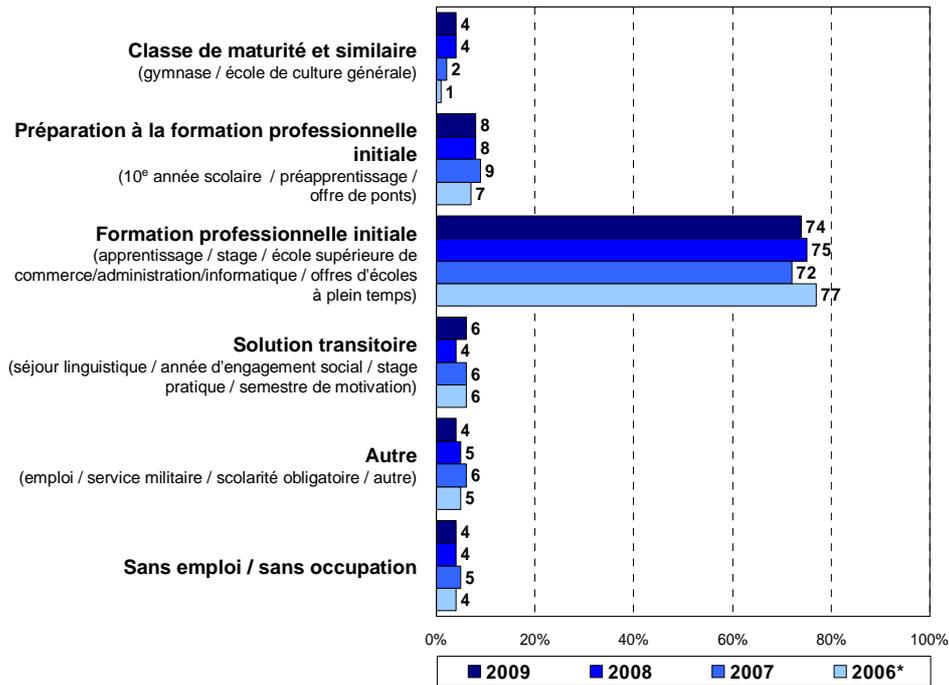
Avec 94%, la grande majorité des jeunes disposant en avril d'un accord pour une formation professionnelle initiale ont effectivement commencé cette formation. En outre, 34% des jeunes intéressés mais dépourvus d'accord en avril, et 13% de ceux qui n'avaient à l'origine pas manifesté d'intérêt à la formation professionnelle initiale, ont commencé dans l'intervalle une telle formation. Parmi les jeunes interrogés qui étaient dépourvus de tout accord en avril mais qui mentionnaient la formation professionnelle initiale comme unique choix, 39% ont en août au plus tard commencé cette même formation (tableau 2).

		Avaient pour une formation professionnelle initiale lors de l'enquête d'avril...		
		déjà un accord ferme	un intérêt mais pas d'accord	aucun intérêt
Etat de la formation en août	Classe de maturité	2%	8%	16%
	Préparation à la formation prof. initiale	1%	22%	13%
	Entrée en formation prof. initiale	94%	34%	13%
	Solutions transitoires	1%	16%	26%
	Autre	1%	9%	23%
	Rien / sans emploi	1%	12%	9%

Parmi les jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale en avril 2009, trois quarts environ ont effectivement obtenu la place correspondante. 8% suivent une préparation à la formation professionnelle initiale et 6% se sont décidés en faveur d'une solution transitoire. Pour les 4% restants, aucune possibilité ne s'est révélée. Ces jeunes se déclarent sans emploi ou ne savent pas encore comment ils poursuivront leur formation (graphique 21).

Graphique 21 : Situation des jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale

Question 40 : J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.

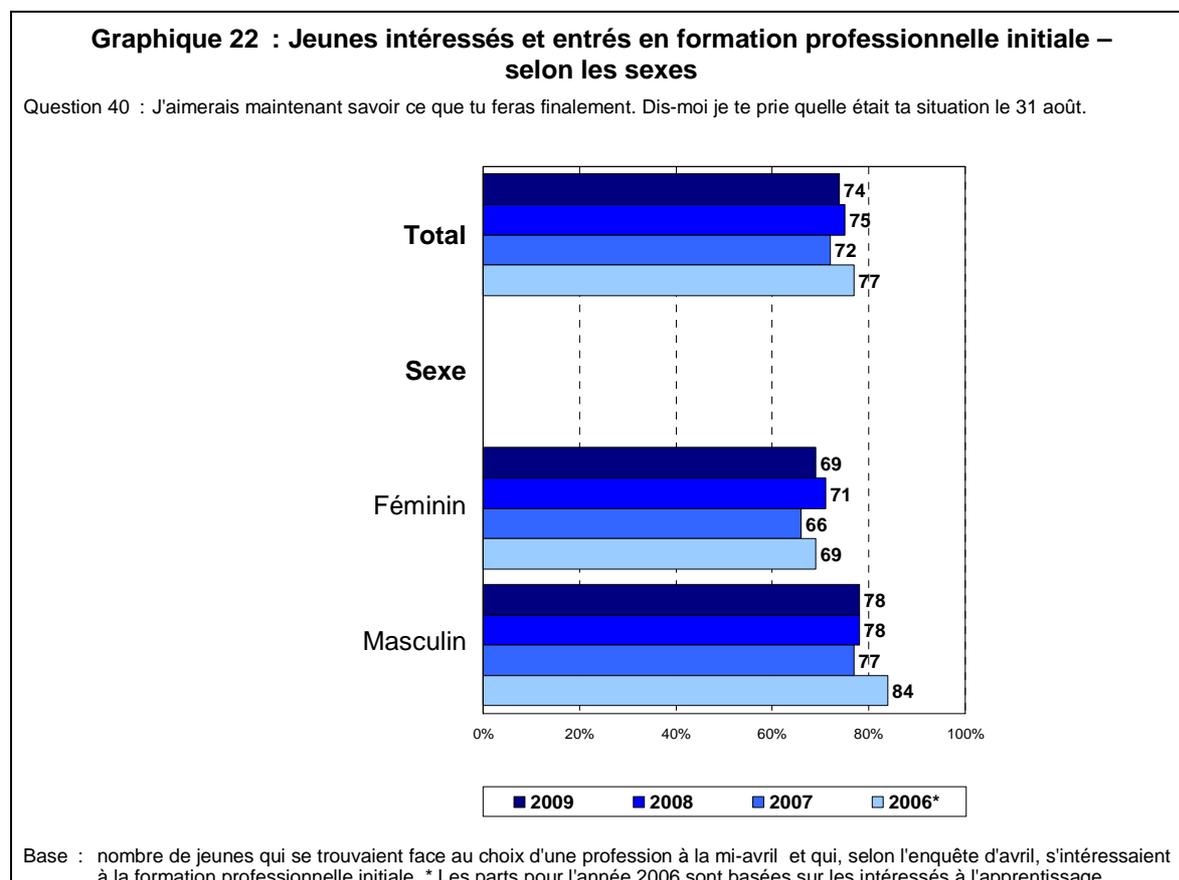


Base : nombre de jeunes qui se trouvaient face au choix d'une profession à la mi-avril et qui étaient intéressés à la formation professionnelle initiale selon l'enquête d'avril.

* Les parts pour l'année 2006 sont basées sur les intéressés à l'apprentissage d'une profession.

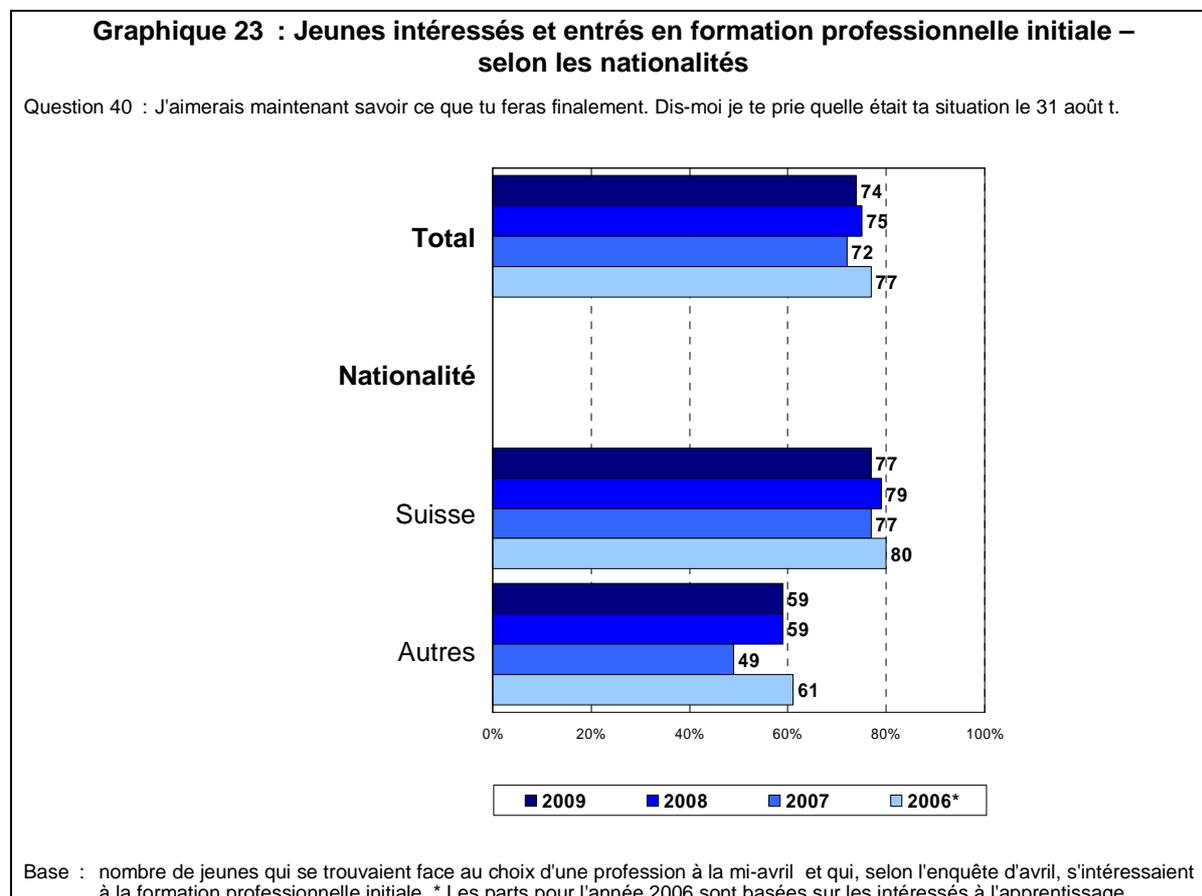
2.3.1 Jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale, selon les sexes

Le graphique 22 représente les jeunes qui ont annoncé en avril leur intérêt à une formation professionnelle initiale et qui ont effectivement commencé une telle formation en août. En août 2009 à nouveau, les jeunes hommes en nombre supérieur à la moyenne ont réussi à convertir leur intérêt à l'égard d'une formation professionnelle en une entrée en formation.



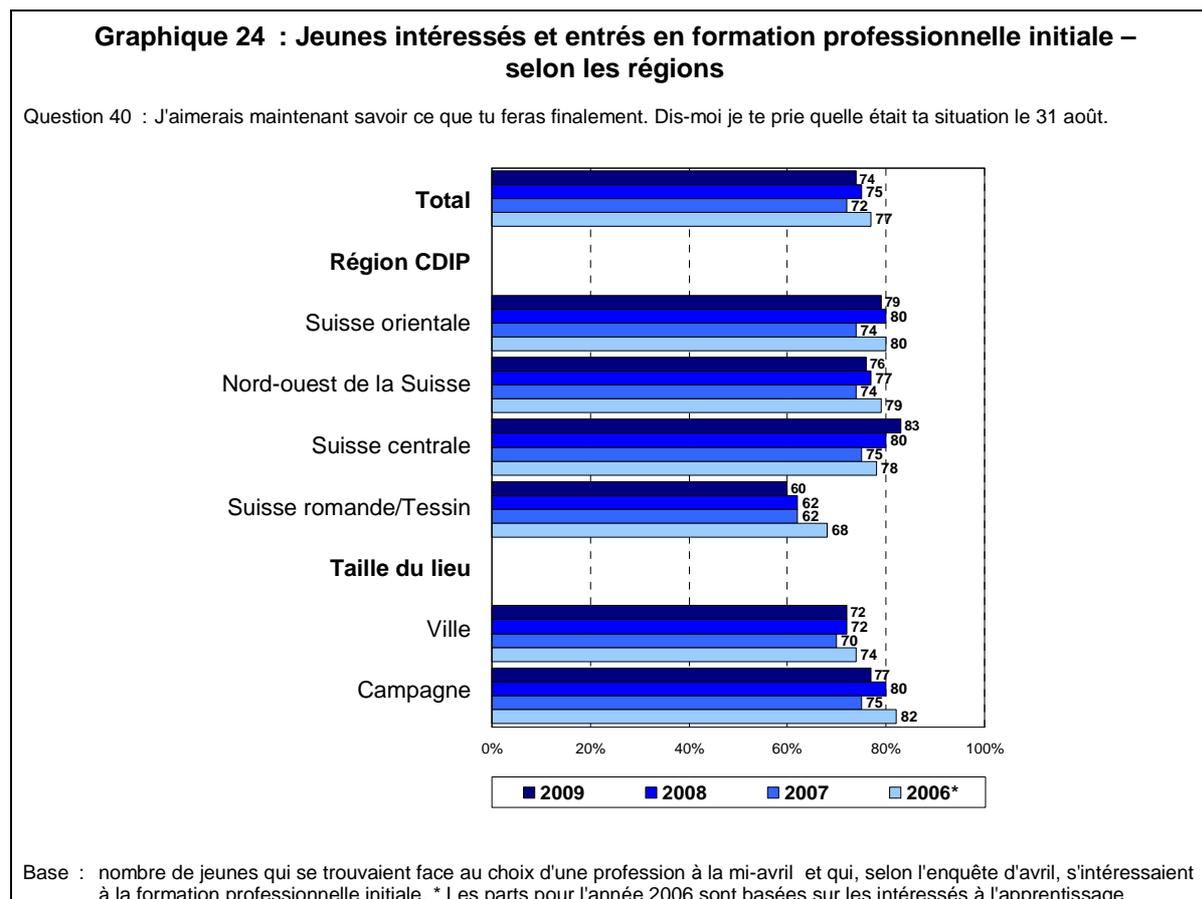
2.3.2 Jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale, selon les nationalités

En 2009 également, conformément à nos attentes, les jeunes Suisses sont parvenus plus souvent que les jeunes intéressés/ées d'origine étrangère à entrer en formation professionnelle initiale (graphique 23).



2.3.3 Jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale, selon les régions

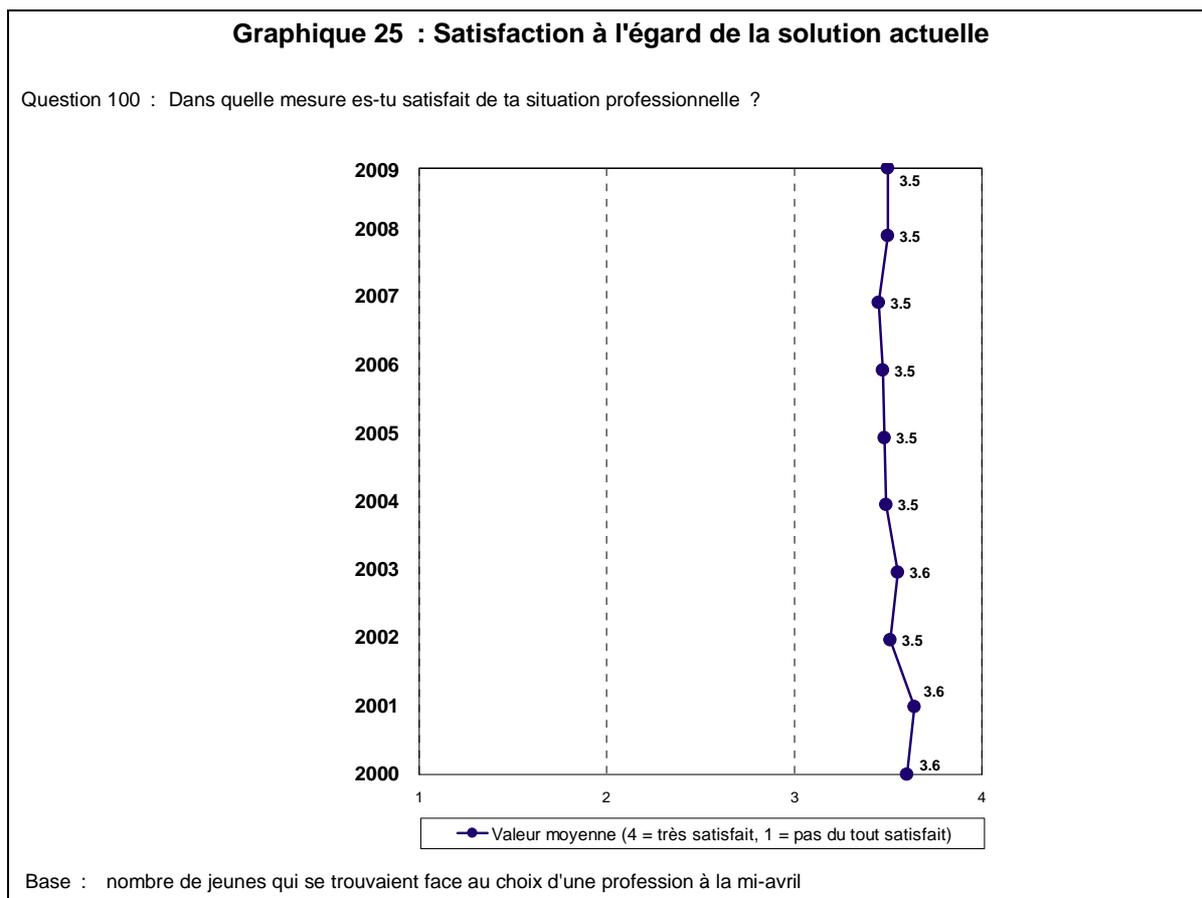
La répartition dans les différents segments selon les régions montre dans le graphique 24 que les différences régionales dans le succès des jeunes intéressés à une formation professionnelle initiale se présentent de manière analogue aux années précédentes, les entrées dans cette formation étant sensiblement plus fréquentes en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin. De plus, et comme jusqu'ici, les jeunes intéressés de la campagne connaissent légèrement plus souvent le succès que ceux des villes.



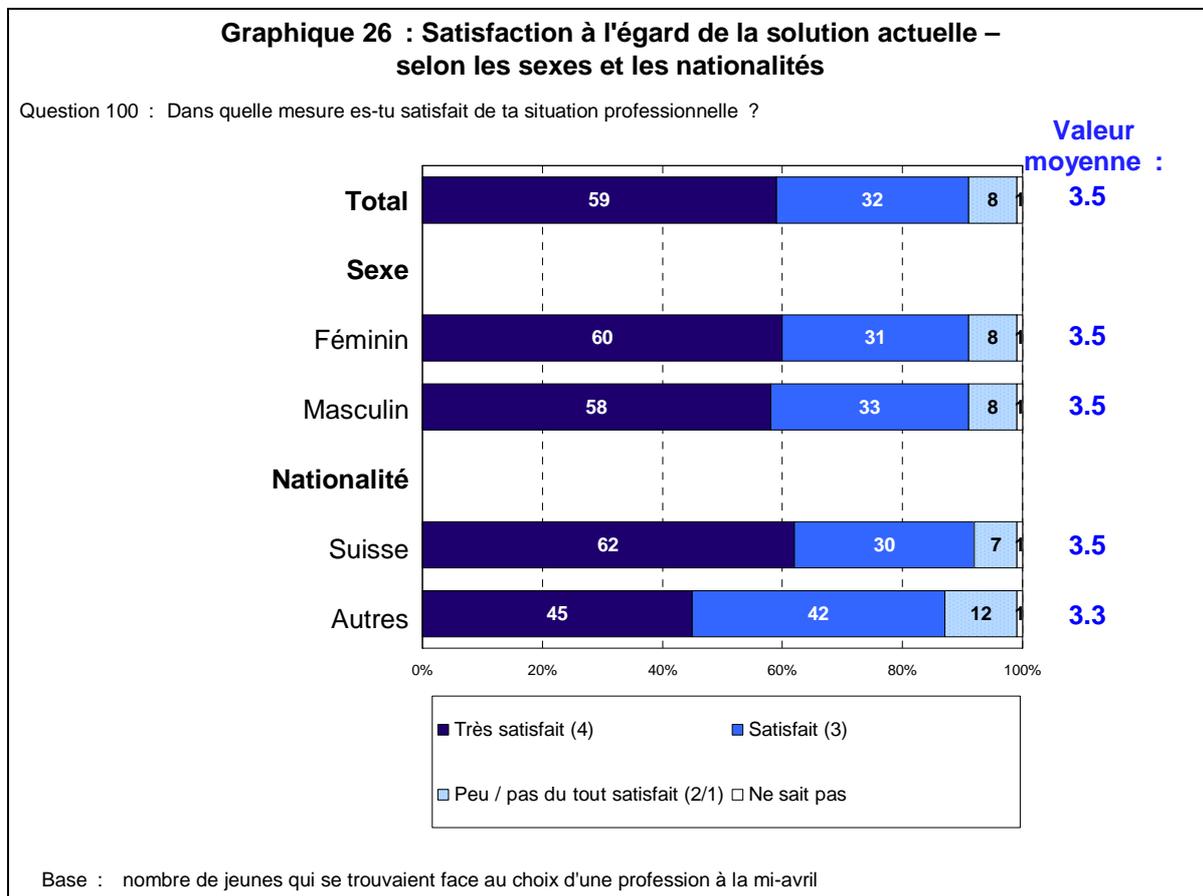
2.4 Evaluation de la situation actuelle

2.4.1 Satisfaction à l'égard de la situation actuelle

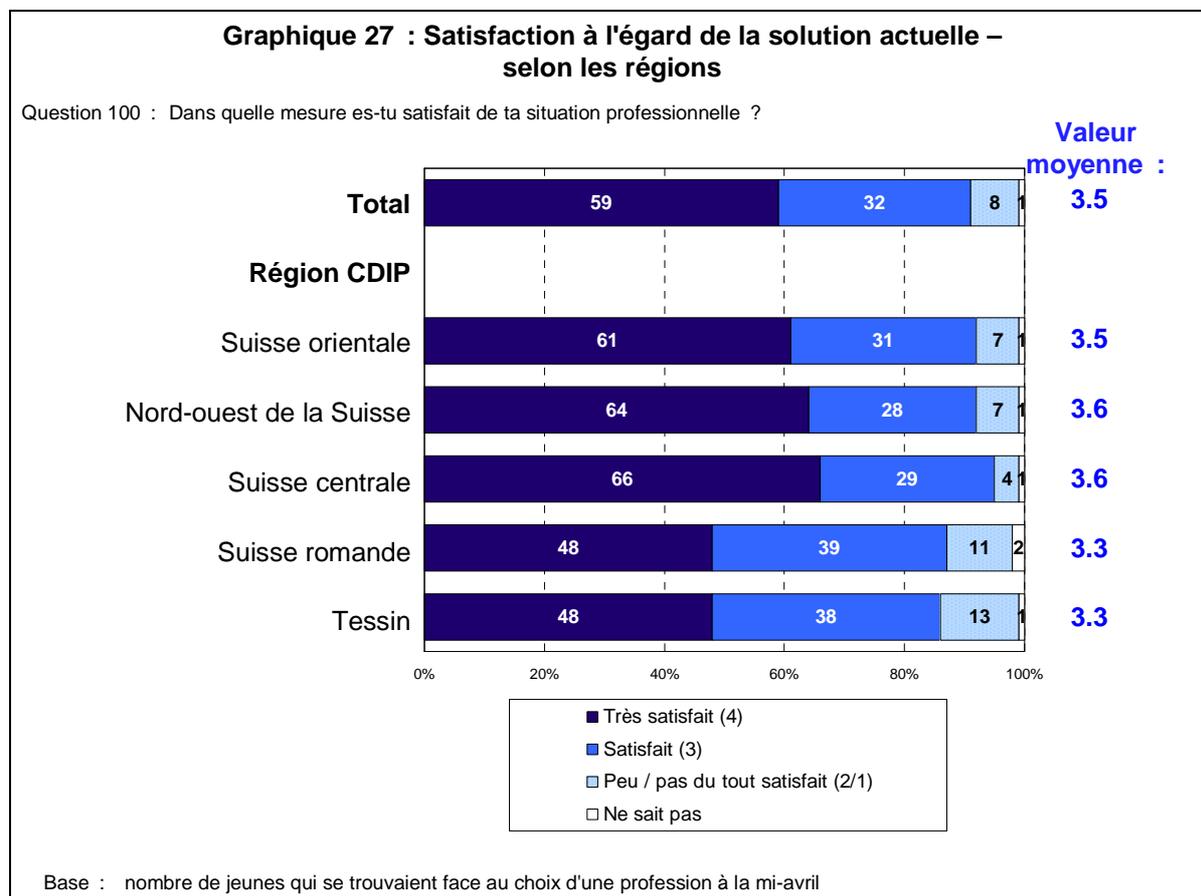
De manière générale, la satisfaction des jeunes à l'égard de leur situation actuelle est très élevée. Sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait), une valeur moyenne très proche de 3.5 a toujours été atteinte ces dernières années. C'est la cas de nouveau lors de l'enquête de 2009 (graphique 25).



Alors qu'aucune différence significative n'apparaît entre les évaluations des jeunes hommes et celles des jeunes femmes, des différences surgissent en 2009 également et comme les années précédentes entre les jeunes Suisses et les jeunes d'origine étrangère: la satisfaction des jeunes Suisses et Suissesses à l'égard de leur situation actuelle est sensiblement plus positive (graphique 26).



Pour ce qui concerne les différents segments, il existe à nouveau des différences significatives entre les régions linguistiques. C'est ainsi que les jeunes Suisses alémaniques, comme lors des enquêtes de ces dernières années, montrent à nouveau un degré de satisfaction sensiblement plus élevé que ceux de Suisse romande et du Tessin (graphique 27). De plus, les jeunes des régions rurales jugent leur situation meilleure que ceux habitant les agglomérations urbaines. Ce résultat est apparu déjà lors des années précédentes.

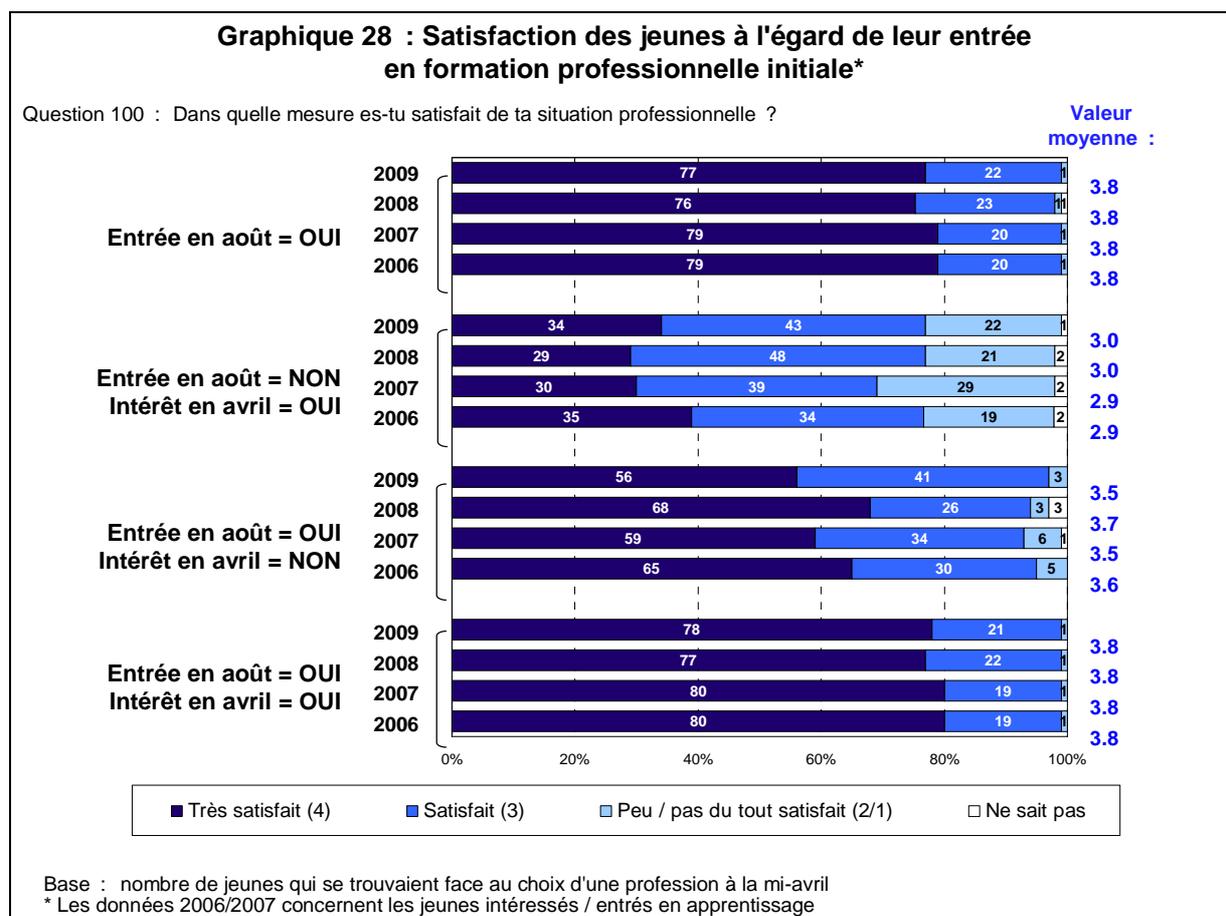


Conformément à nos attentes, en plus de la nationalité et de la région, la solution professionnelle réelle joue un grand rôle dans l'évaluation de la situation. Ainsi donc, les jeunes qui sont entrés en formation professionnelle initiale (voir aussi le chapitre 2.4.2) se déclarent plus satisfaits que la moyenne de leur situation professionnelle. Les jeunes qui ont commencé une préparation à la formation professionnelle initiale ou trouvé une «autre solution» (par ex. emploi, service militaire) présentent des valeurs de satisfaction moins élevées. Les jeunes qui n'ont trouvé aucune solution ou se déclarent sans emploi sont très nettement les moins satisfaits.

2.4.2 Satisfaction à l'égard de l'entrée en formation professionnelle initiale

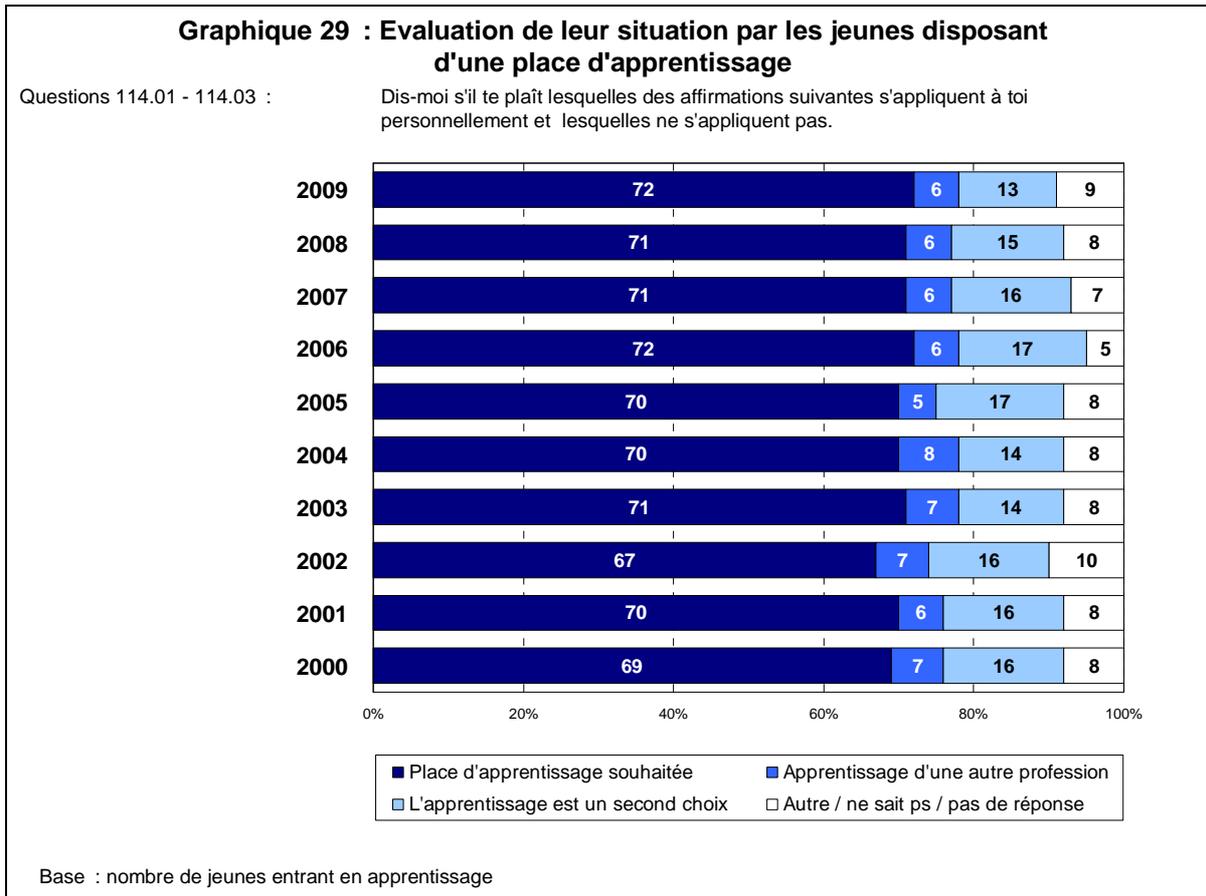
Si l'on considère le segment des jeunes qui sont effectivement entrés en formation professionnelle initiale au 31 août, il révèle en 2009 une valeur moyenne de satisfaction de 3.8 sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait). Ce résultat a déjà été atteint lors des années précédentes.

Le graphique 28 montre l'évolution relativement constante de la satisfaction des groupes de jeunes sélectionnés à l'égard du succès de leur entrée en formation professionnelle initiale. Conformément à nos attentes, ce sont surtout les jeunes qui, malgré leur intérêt à une formation professionnelle initiale en avril, ont choisi ou dû choisir une autre solution qui témoignent des valeurs de satisfaction les plus basses lors de l'enquête d'août.

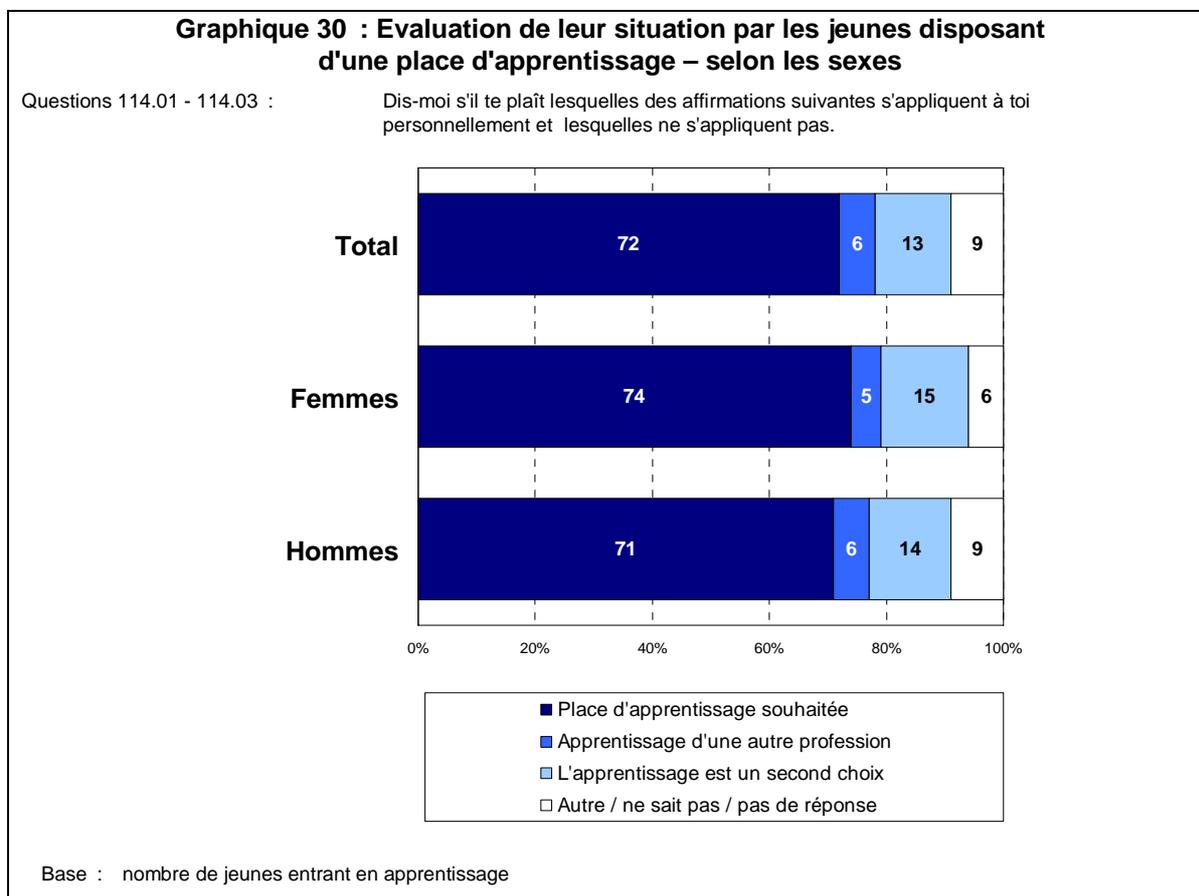


2.4.3 Evaluation de leur situation par les jeunes disposant de places d'apprentissage

Parmi les jeunes disposant d'une place d'apprentissage en 2009, 72% l'ont obtenue dans la profession souhaitée. Cette valeur est demeurée pratiquement stable ces dernières années. 6% de ces jeunes déclarent ne pas avoir trouvé la place désirée, mais une autre, et 13% affirment que, bien que l'apprentissage était pour eux un second choix, ils disposent actuellement d'une place d'apprentissage (graphique 29).

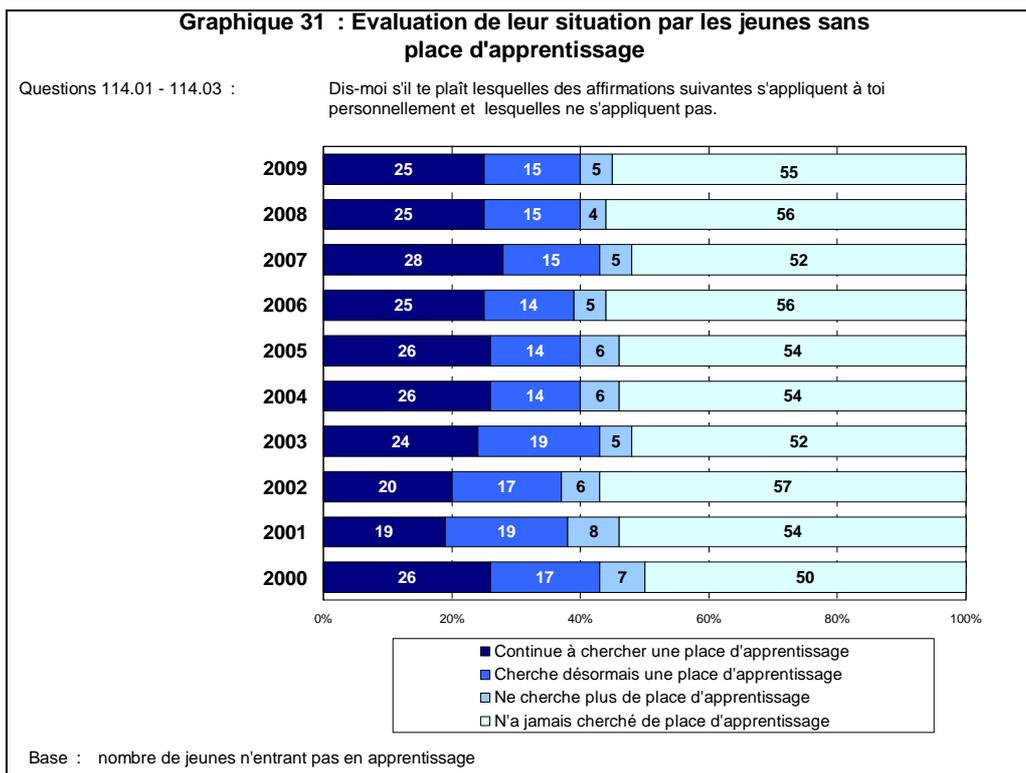


Le graphique 30 illustre les différences entre hommes et femmes pour ce qui concerne l'obtention d'une place d'apprentissage dans la profession souhaitée. En 2009, les jeunes femmes sont légèrement plus nombreuses à avoir trouvé une place d'apprentissage dans la profession désirée.

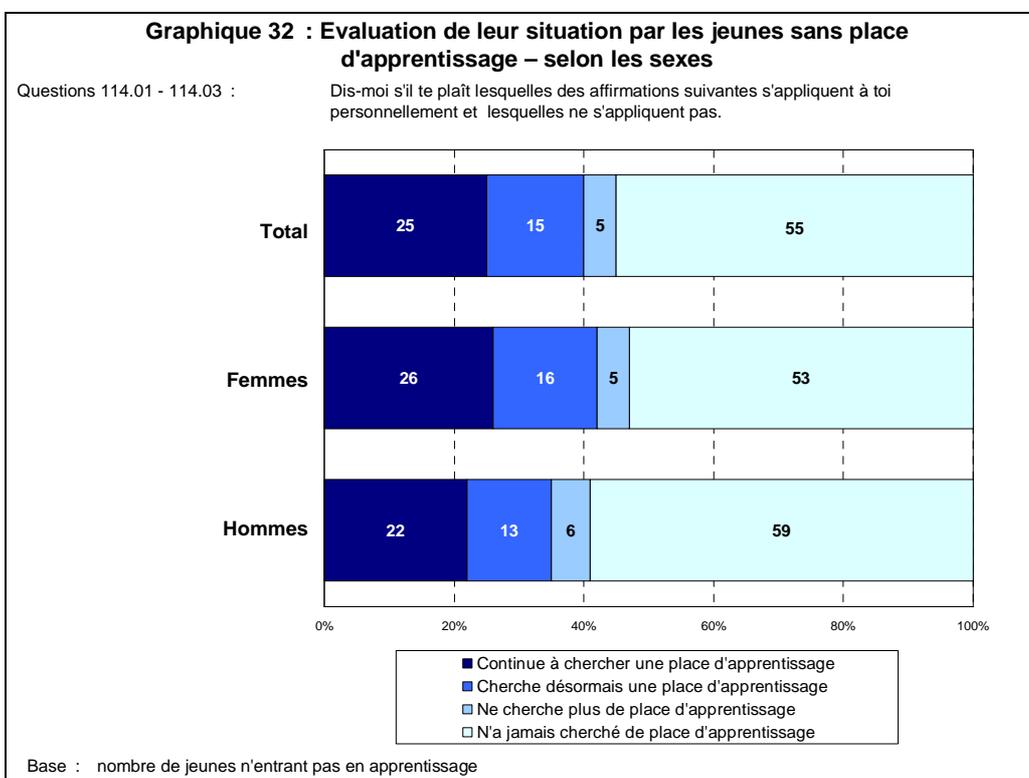


2.4.4 Evaluation de leur situation par les jeunes sans places d'apprentissage

Parmi les jeunes sans places d'apprentissage, 40% vont se proposer ces prochaines années encore, ou pour la première fois, sur le marché de l'apprentissage. Alors que 25% de ces jeunes voulaient commencer l'apprentissage d'une profession cette année déjà, ils sont 15% à chercher une telle formation à titre nouveau. 5% des jeunes sans places d'apprentissage ont commencé au début de cette année encore leur recherche d'une telle place, puis ont décidé entre-temps d'y renoncer. Pour les 55% qui restent, l'apprentissage d'une profession n'entraîne et n'entre pas en considération. Cette part représente 30% (2008: 31%) de l'ensemble de l'échantillon, soit après extrapolation environ 44'000 jeunes placés face au choix d'une formation (graphique 31 à la page suivante).



Pour ce qui concerne les sexes et le processus de décision chez les jeunes sans places d'apprentissage, on peut constater comme l'an dernier que les hommes, plus souvent que les femmes, ne se sont jamais intéressés à l'apprentissage, alors que les femmes en nombre proportionnellement plus élevé veulent s'efforcer encore de trouver une place d'apprentissage (graphique 32).



2.5 Solutions transitoires

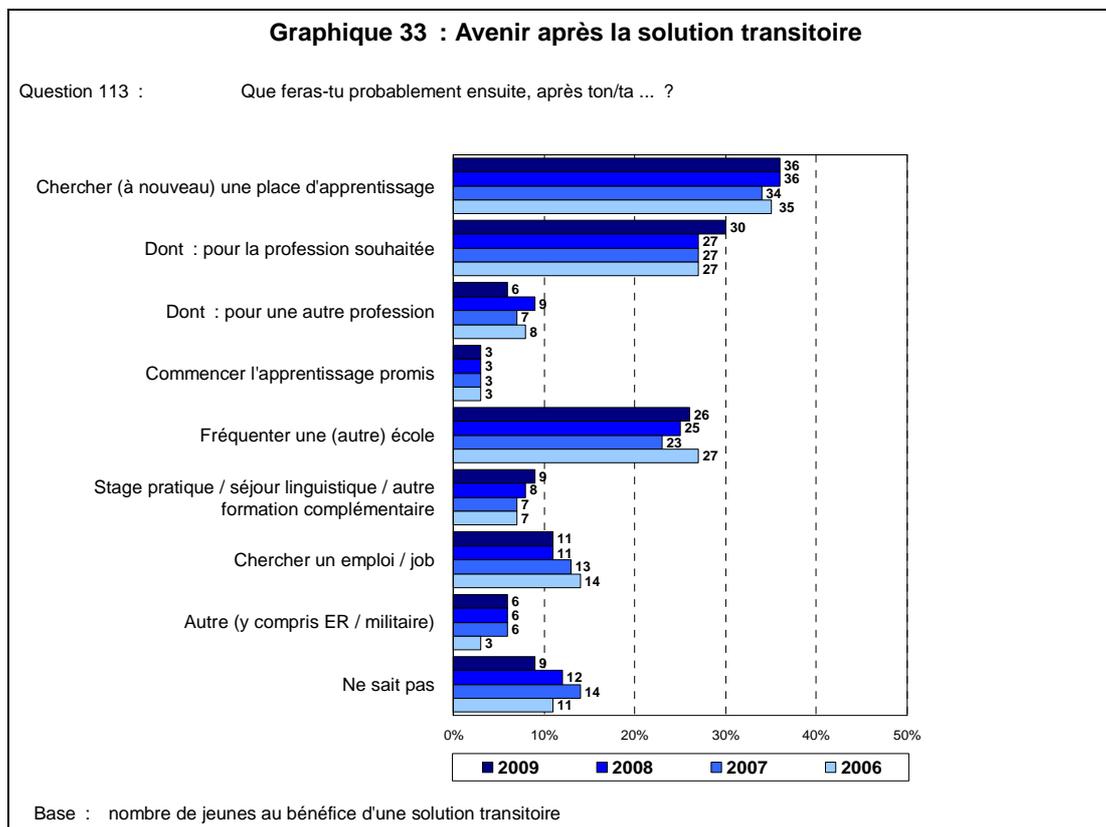
Description des jeunes au bénéfice de «solutions transitoires»:

- Il s'agit d'une part de tous les jeunes qui témoignent d'une situation professionnelle qui, sur la base de la situation générale des jeunes, doit être qualifiée de solution transitoire. Ce sont des solutions intermédiaires telles que par exemple des séjours linguistiques ou stages pratiques, ou toutes les formations du secteur de la préparation à la formation professionnelle initiale; c'est le cas également de toutes les personnes qui ont pris un emploi, sont au service militaire ou n'ont pas de travail
- D'autre part, comptent au nombre des jeunes en «solution transitoire» tous ceux qui déclarent subjectivement comme transitoire la solution qu'ils ont indiquée.

Concrètement, après extrapolation, 81'000 jeunes se trouvent en 2009 en solution transitoire. L'an dernier, ce nombre était un peu plus élevé, avec 83'000 jeunes.

Les perspectives sur leur future formation professionnelle des jeunes au bénéfice de solutions transitoires présentent des différences. Un tiers environ des jeunes vivant une solution transitoire veulent chercher plus tard une place d'apprentissage. Après extrapolation, ce sont donc 26'500 jeunes environ qui s'intéresseront à l'avenir à une place d'apprentissage. Environ 2000 d'entre eux disposent déjà d'une place promise. Comme le montre le chapitre suivant consacré à la «file d'attente», il ne s'agit toutefois pas toujours d'un intérêt à un apprentissage, respectivement d'un accord pour l'année 2010 à venir.

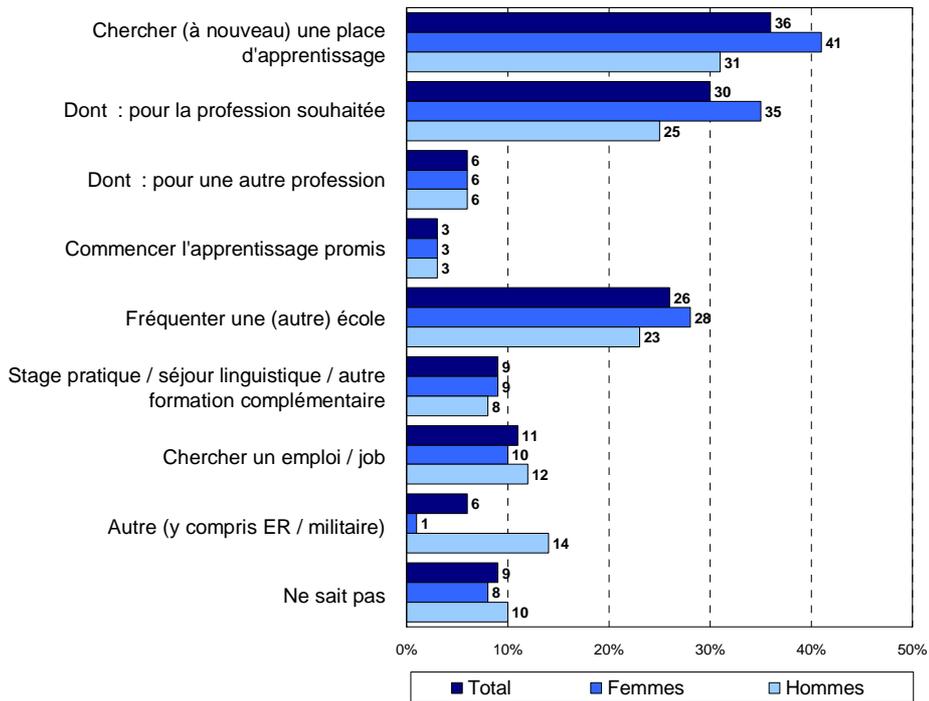
Globalement, les résultats de l'année 2009 concernant la poursuite de la formation professionnelle après la solution transitoire correspondent pour la plupart à ceux des années précédentes. Un glissement de tendance est apparu chez les jeunes qui cherchent (encore) une place d'apprentissage, en ce sens que la part des jeunes qui se concentrent sur leur profession préférée a augmenté au détriment de ceux qui veulent chercher une place dans une autre profession (graphique 33).



Les femmes et les hommes se différencient par leurs intentions relatives à la poursuite de leur formation à la suite de leurs solutions transitoires, dans la mesure où les femmes chercheront plutôt (encore) une place d'apprentissage – et cela surtout dans leur profession de prédilection – ou prévoient un séjour linguistique, alors que les hommes chercheront plutôt un emploi ou feront autre chose. Cette «autre activité» consiste en règle générale en un service militaire (graphique 34).

Graphique 34 : Avenir après la solution transitoire, selon les sexes

Question 113 : Que feras-tu probablement ensuite, après ton/ta ... ?



Base : nombre de jeunes au bénéfice d'une solution transitoire

2.6 «File d'attente»

La «file d'attente» rassemble les groupes de jeunes entre 14 et 20 ans qui se trouvaient cette année déjà face au choix d'une formation (ils font donc partie de notre échantillon) et qui ont indiqué en août qu'ils s'intéressaient à une place d'apprentissage pour l'an prochain.

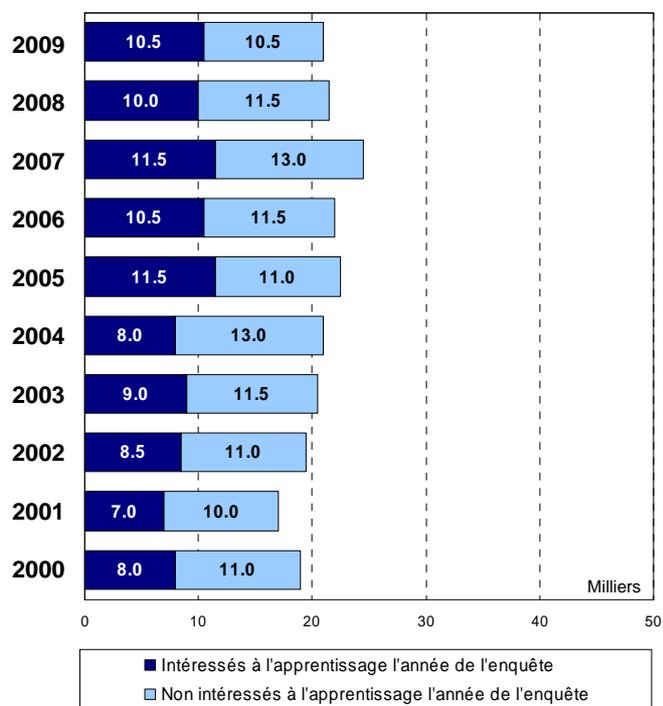
La part de ces jeunes dans l'ensemble de l'échantillon se situe à 14% en août 2009, ce qui correspond exactement à la part de l'année précédente. Après extrapolation, ce sont donc environ 21'000 jeunes (2008: 21'500).

Comme ces dernières années, il faut observer en outre que seule la moitié environ de ces jeunes intéressés à une place d'apprentissage pour 2010 en cherchaient une en 2009 déjà. Après extrapolation, ce sont donc seulement 10'500 candidats/tes environ à des places d'apprentissage qui en fait – par manque de succès – passent du marché de l'apprentissage 2009 à celui de 2010. En terme de pourcentage, cette part de jeunes dans l'ensemble de la «file d'attente» se situe pour la première fois depuis 2001 à 14% seulement (tableau 3 et graphique 35 à la page suivante).

Année d'enquête	Part en % de l'échantillon total	TOTAL (= file d'attente)	Dont intéressés à une place d'apprentissage l'année de l'enquête		Dont sans intérêt à une place d'apprentissage l'année de l'enquête	
			Absolu	En % de la file d'attente	Absolu	En % de la file d'attente
2009	14%	21'000	10'500	50%	10'500	50%
2008	14%	21'500	10'000	46%	11'500	54%
2007	17%	24'500	11'500	47%	13'000	53%
2006	16%	22'000	10'500	48%	11'500	52%
2005	17%	22'500	11'500	51%	11'000	49%
2004	16%	21'000	8000	38%	13'000	62%
2003	16%	20'500	9000	44%	11'500	56%
2002	16%	19'500	8500	44%	11'000	56%
2001	14%	17'000	7000	41%	10'000	59%

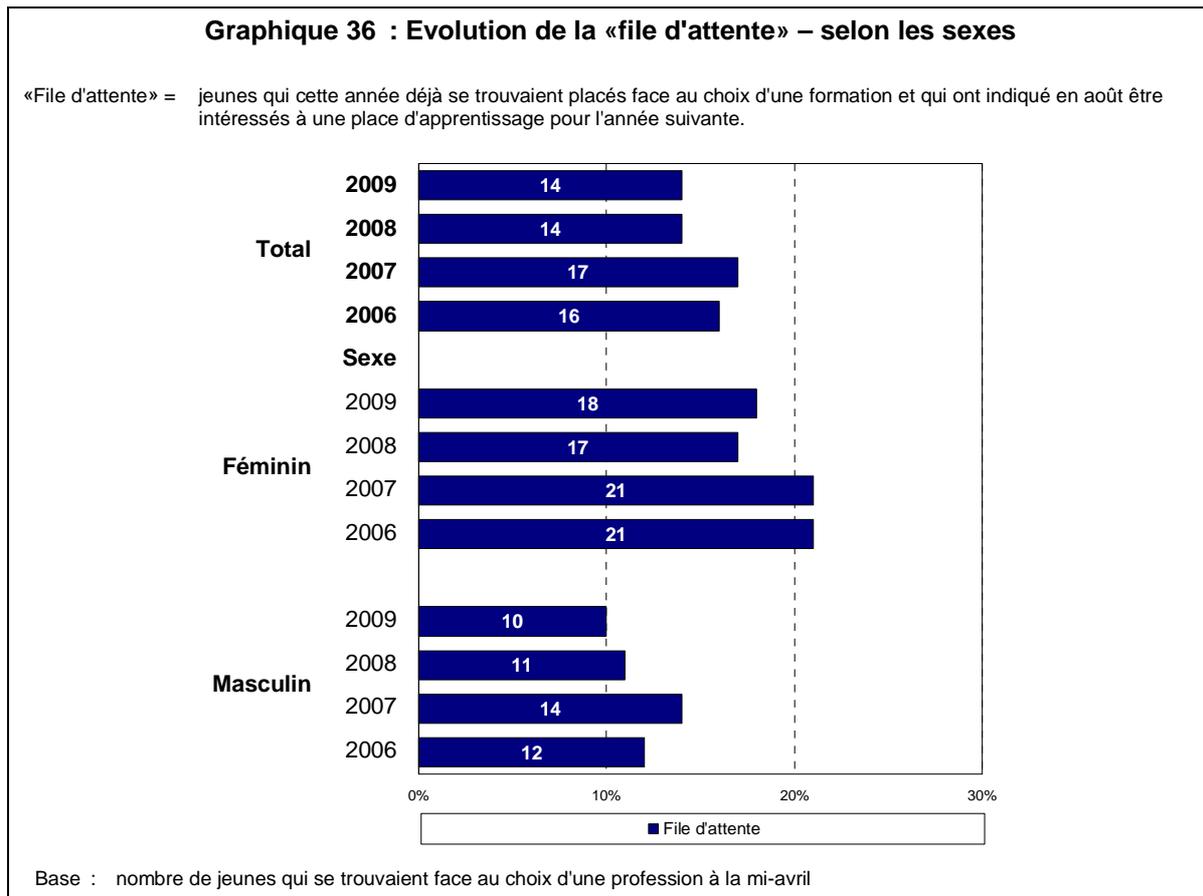
Graphique 35 : Evolution de la « file d'attente »

« File d'attente » = jeunes qui cette année déjà se trouvaient placés face au choix d'une formation et qui ont indiqué en août être intéressés à une place d'apprentissage pour l'année suivante.



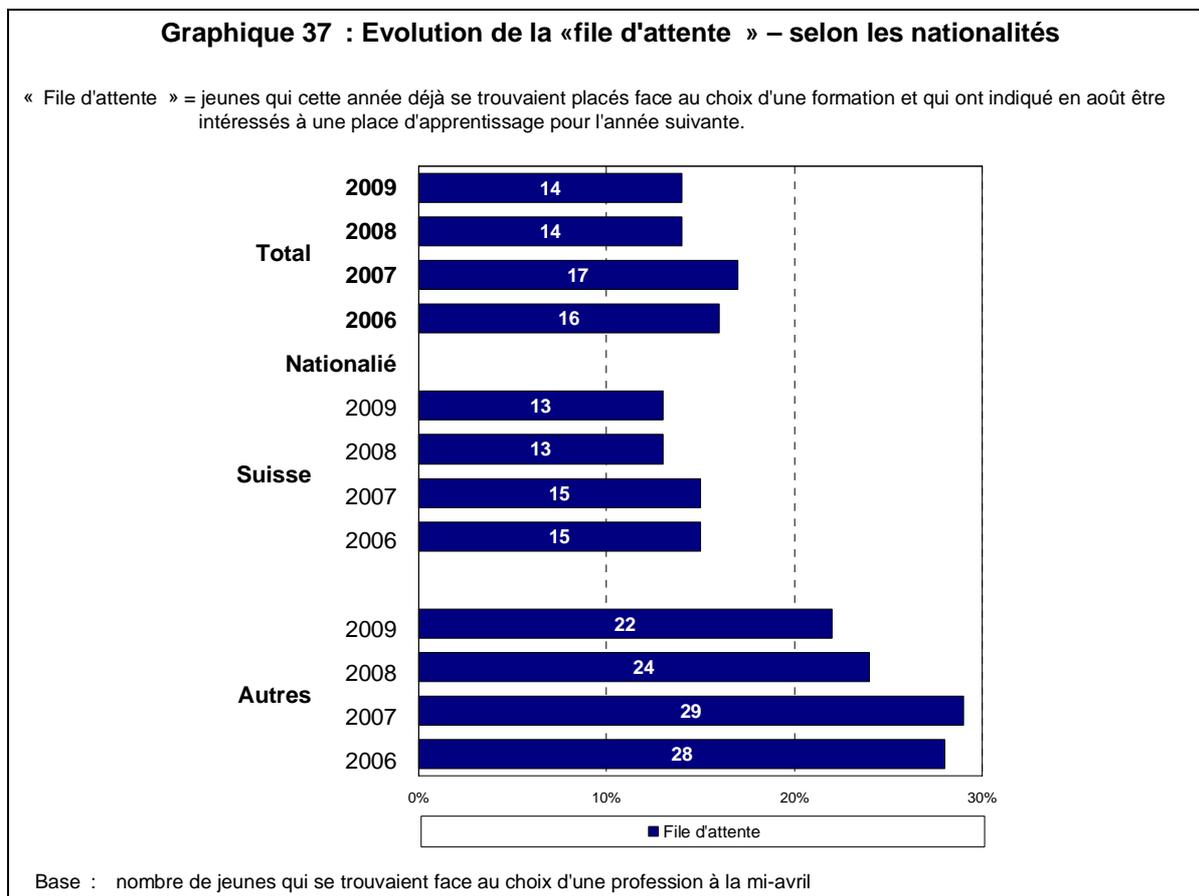
2.6.1 «File d'attente» selon les sexes

Le graphique 36 montre l'évolution de la «file d'attente» selon les sexes depuis 2006. Comme les années précédentes, les jeunes filles y sont fondamentalement surreprésentées en 2009 également. Cette constatation ne s'applique toutefois qu'à la «file d'attente» totale. Dans le sous-segment des jeunes qui montraient en 2009 déjà un intérêt à une place d'apprentissage, aucune différence significative n'est à relever entre les jeunes filles et les jeunes gens.



2.6.2 «File d'attente» selon les nationalités

Conformément à nos attentes, une part supérieure à la moyenne de jeunes d'origine étrangère se retrouvent en 2009 également dans la «file d'attente» pour 2010 (graphique 37). Cette constatation vaut tout particulièrement pour le sous-segment des jeunes qui, en 2009 déjà, se sont intéressés sans succès à une place d'apprentissage.

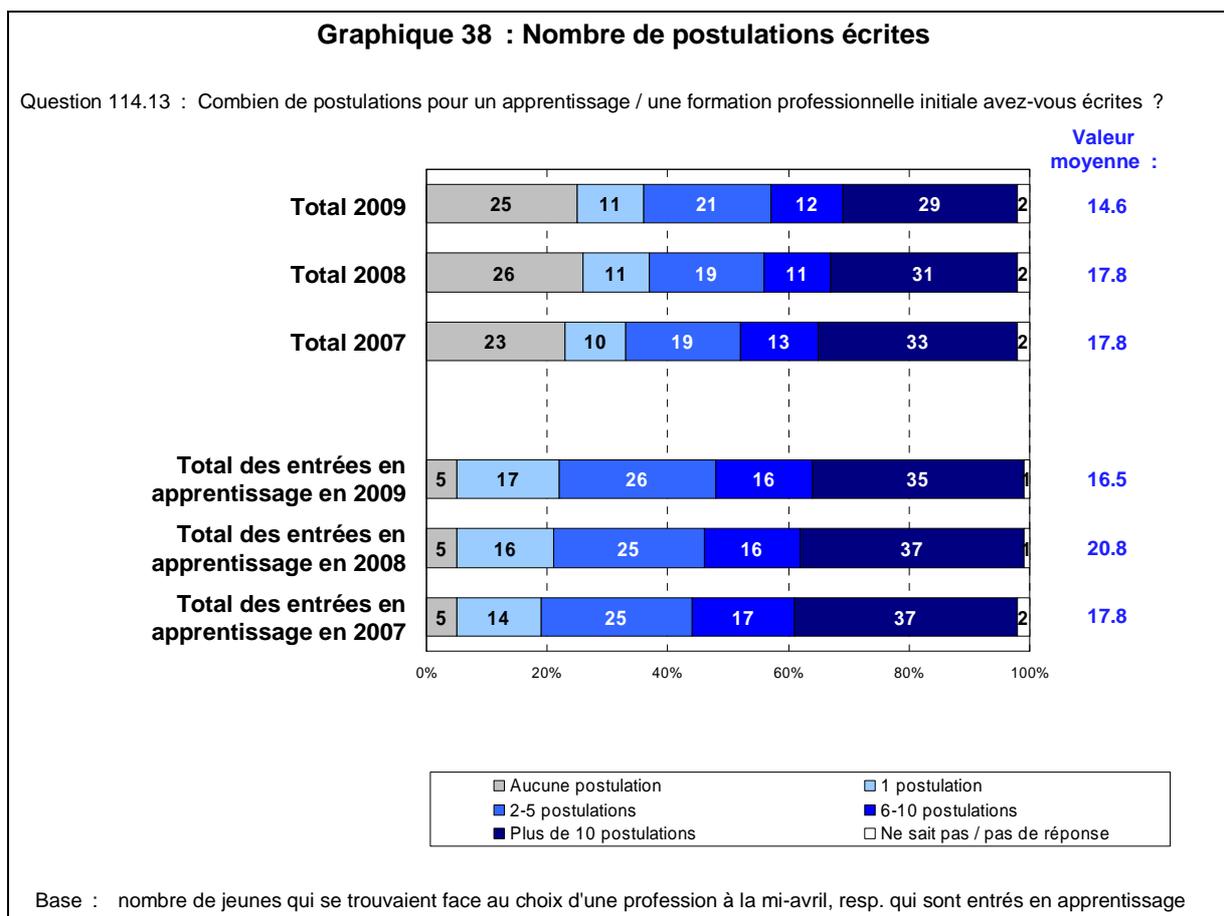


2.6.3 «File d'attente» selon les régions

Comme ces dernières années, la «file d'attente» de 2009 pour le marché de l'apprentissage de 2010 est sensiblement plus longue dans les régions de Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin. Concrètement, il s'agit en Suisse alémanique de 16% de tous les jeunes placés face au choix d'une formation (2008 pour 2009: 16%). La part comparative en Suisse alémanique et au Tessin se situe à 9% (2008 pour 2009: 10%).

2.7 Nombre de postulations

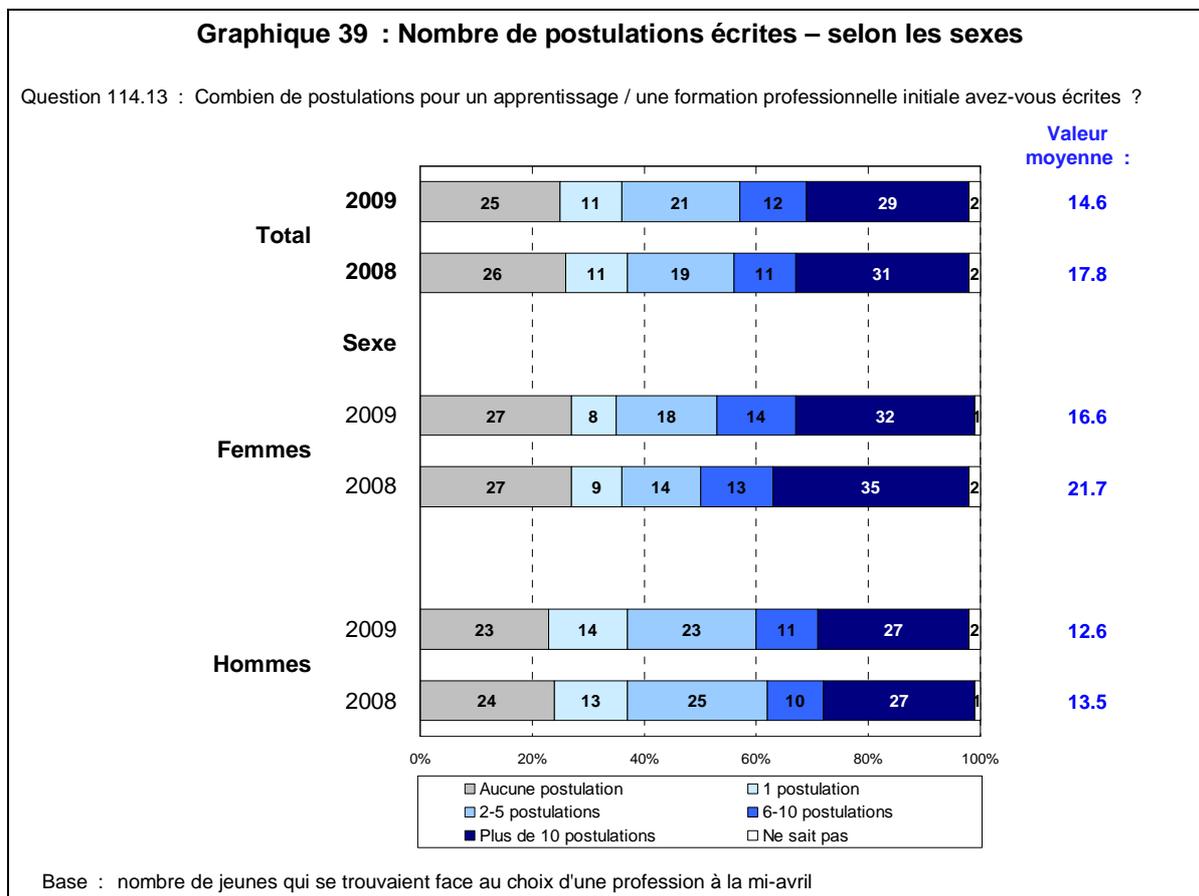
Depuis 2007, nous interrogeons tous les jeunes placés face au choix d'une formation sur le nombre de postulations³ qu'ils ont écrites pour leur recherche de places d'apprentissage. En août 2009, la valeur moyenne pour tous les jeunes se situe à 15 postulations, soit un nombre légèrement inférieur à celui des années précédentes. Il en va de même pour le segment des jeunes qui ont concrètement commencé leur apprentissage en août. Pour eux, le nombre moyen des postulations écrites s'élève à 17 (graphique 38).



³ Les questions ne portaient que sur la quantité, la qualité des postulations n'étant pas prise en considération.

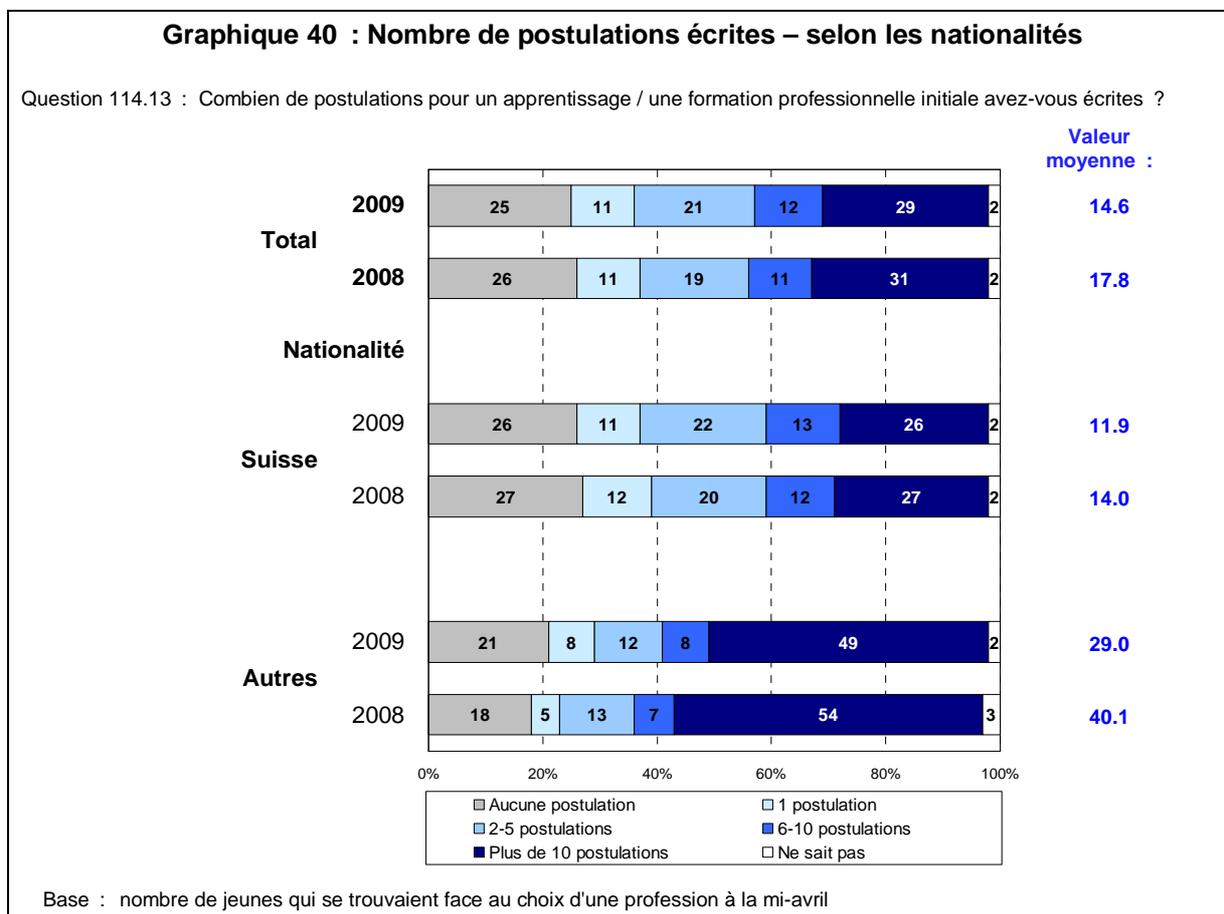
2.7.1 Nombre de postulations selon les sexes

L'analyse de détail du nombre de postulations écrites selon les sexes fait l'objet du graphique 39. Comme l'année dernière, les candidates féminines écrivent en moyenne un peu plus de postulations que leurs collègues masculins. Toutefois, la différence est un peu moins grande en 2009 que l'année précédente.



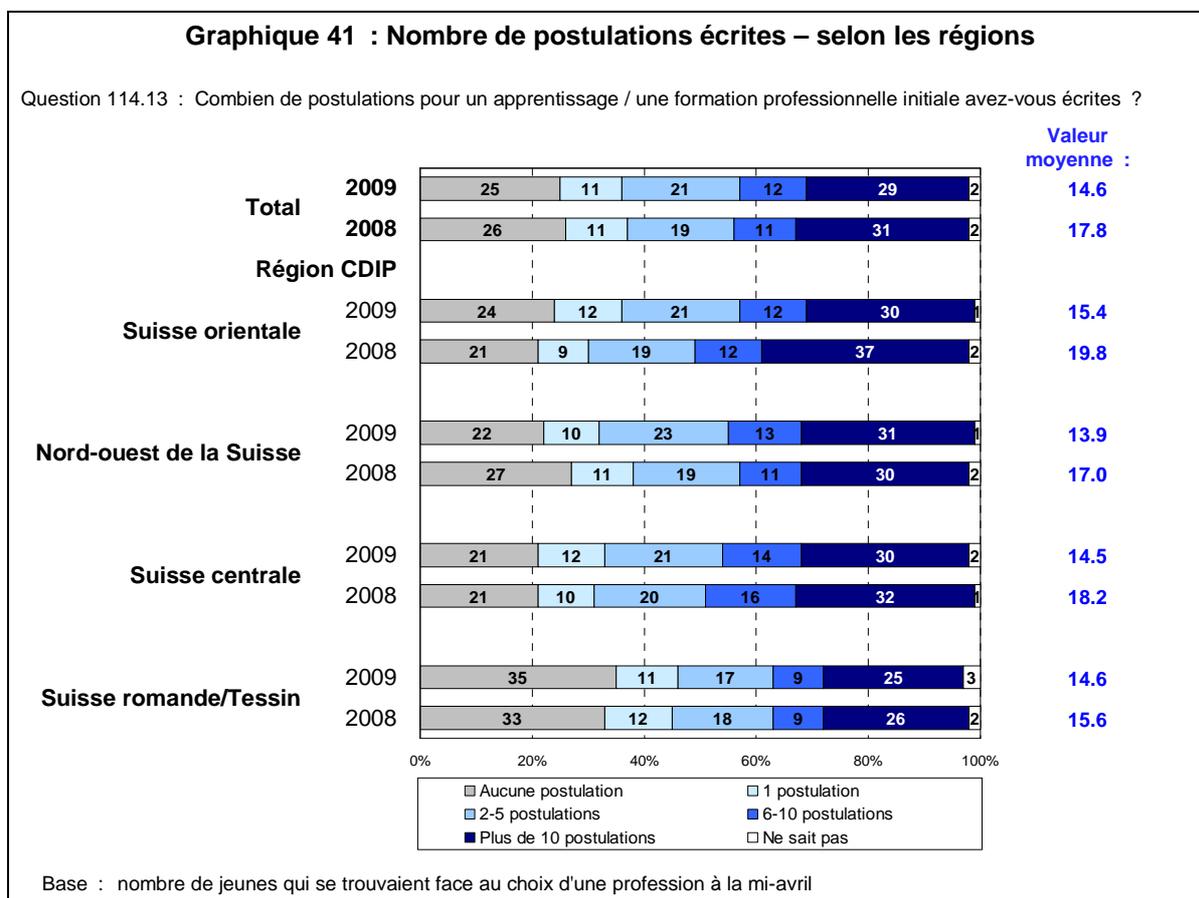
2.7.2 Nombre de postulations selon les nationalités

Comme l'an dernier déjà, la différence selon les nationalités est particulièrement marquée. Alors que les jeunes Suisses ont écrits en moyenne 12 postulations environ, les jeunes de nationalité étrangère ont indiqué avoir rédigé en moyenne 29 postulations (graphique 40).



2.7.3 Nombre de postulations selon les régions

En 2009, aucune différence statistique significative entre les régions CDIP n'apparaît dans le nombre moyen des postulations écrites. Il convient toutefois d'observer que fondamentalement, la part des jeunes qui ont déclaré n'avoir écrit aucune postulation du tout est plus élevée en Suisse romande et au Tessin (graphique 41).

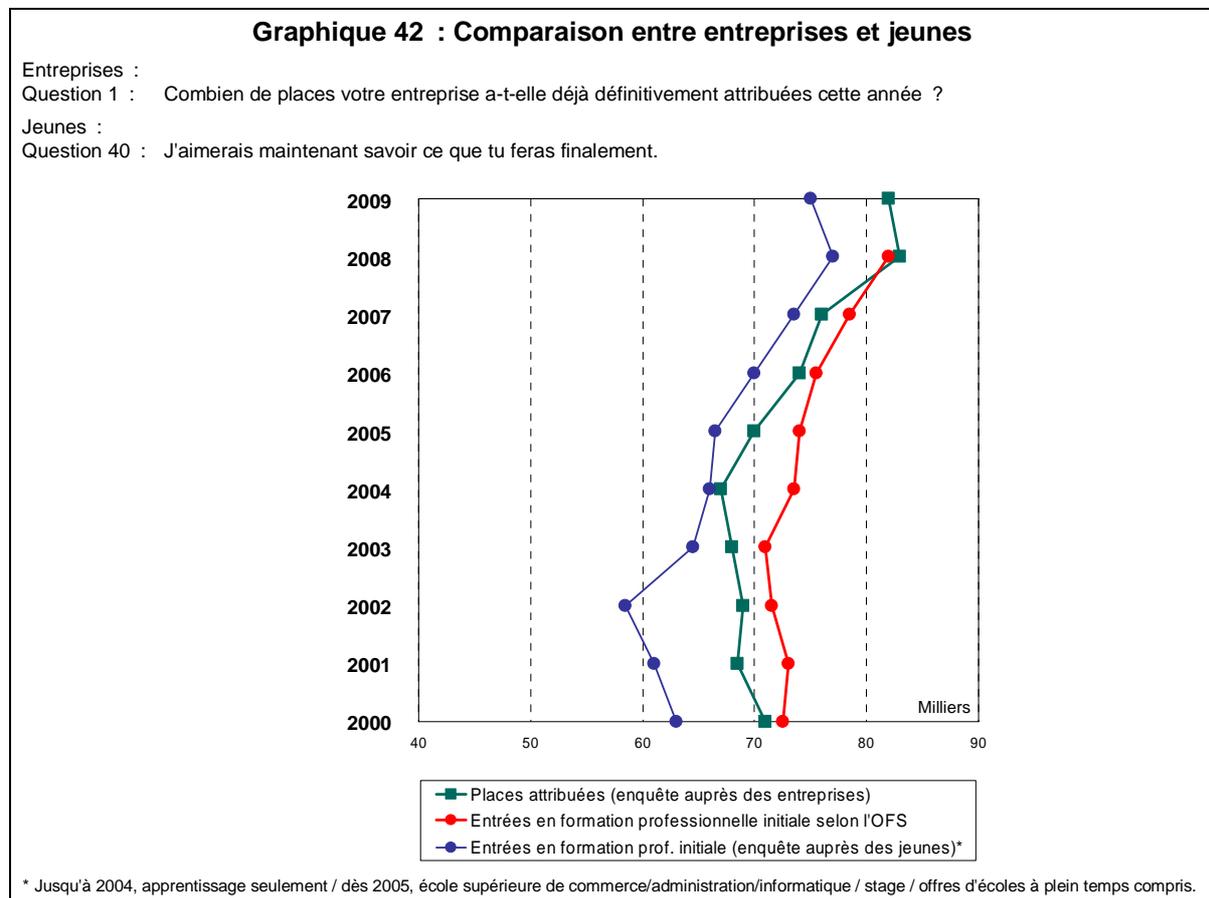


3. Comparaison entre entreprises et jeunes

Les résultats des extrapolations au niveau des entreprises, qui déterminent l'offre de places d'apprentissage, ainsi qu'au niveau des jeunes, qui constituent la demande pour ces mêmes places, apparaissent dans le graphique 42.

Il apparaît que les entreprises ont attribué un peu moins de places d'apprentissage jusqu'à août 2009 que jusqu'à août 2008. Comparativement aux chiffres de 2007 et des années antérieures, les 82'000 places d'apprentissage attribuées témoignent cependant d'une augmentation sensible.

La mesure de la demande se développe parallèlement à celle de l'offre. Selon l'enquête réalisée auprès des jeunes, ils sont également moins nombreux en 2009 à avoir commencé une formation professionnelle initiale que ce n'était le cas en 2008. Toutefois, en août 2009, les 75'000 entrées mesurées dépassent sensiblement les résultats d'avant 2008.



E. Description de l'étude

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de «Baromètre de l'apprentissage».

Depuis le début de cette étude, l'Institut LINK de recherche marketing et sociale a été chargé de sa réalisation. L'Institut LINK a contribué à la conception et au test de l'étude «Baromètre de l'apprentissage» telle qu'elle est appliquée aujourd'hui, et l'a constamment adaptée selon les modifications de ses exigences. Les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de son infrastructure ont été constamment optimisées au cours des longues années de cette collaboration

Aujourd'hui, les exigences suivantes sont en particulier posées à la conception de l'étude:

- Elle doit fournir des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché des places d'apprentissage. En outre, on demande une extrapolation des résultats obtenus pour l'échantillon par rapport à la population de base prise en considération.
- Les enquêtes doivent être complètes. Cela signifie que la situation doit être déterminée séparément pour les auteurs des offres et pour ceux des demandes, et que les résultats doivent être mis en corrélation dans l'interprétation des résultats.
- Le système d'investigation doit être conçu de manière souple. Les sujets principaux (par régions, par branches, mais aussi par thèmes) doivent être traités individuellement et pouvoir être assemblés librement sous forme de modules.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et dans les délais convenus.
- Le système d'investigation doit être évalué chaque année et, le cas échéant, optimisé de manière à permettre les comparaisons.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs les mieux à même de fournir le plus directement et le plus rapidement les informations importantes sur le marché de l'apprentissage. Cela signifie que l'on se concentre sur les acteurs directement concernés du côté de l'offre et du côté de la demande: les entreprises formatrices d'apprentis et les jeunes placés face au choix d'une profession.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une enquête initiale en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premiers renseignements sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés sur leur situation effective en août (jour de référence = 31 août) lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle).

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Population de base

La population de base de laquelle est tiré l'échantillon de départ de la première vague de l'enquête en avril est constitué de toutes les entreprises suisses des secteurs secondaire et tertiaire qui figurent dans le Registre des exploitations et entreprises (REE) de l'Office fédéral de la statistique et qui occupent au moins 2 employés.

La population de base de la seconde vague de l'enquête en août comprend toutes les entreprises qui ont répondu à sa première vague, indépendamment du fait qu'elles forment des apprentis ou pas selon les indications fournies lors de l'enquête d'avril.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible clé de l'enquête est constitué des fournisseurs de places d'apprentissage, et donc les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou à titre nouveau). L'interview est réalisée avec la personne responsable dans l'entreprise de l'engagement des apprentis.

2.2.3 Procédé de sélection

Pour la sélection de l'échantillon de la première vague de l'enquête, notre population de base est répartie en couches selon les critères suivants:

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés)

La taille brute de cet échantillon atteint 7100 adresses. Comme il n'est pas possible dans les adresses mises à disposition de distinguer entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous écrivons à toutes ces entreprises, indépendamment du fait qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête se déroule en principe par écrit. Depuis 2008, nous offrons également la possibilité de remplir le questionnaire sur Internet. Les entreprises qui ne retournent pas ou ne remplissent pas online leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Nos enquêtrices et enquêteurs sont spécialement instruits à cette tâche.

Pendant toute la durée de l'enquête, une ligne de renseignements téléphoniques desservie toute la journée a été maintenue chez LINK, à la disposition des entreprises. Depuis 2006 en outre, trois adresses e-mail (lehre@link.ch / apprentissage@link.ch / tirocinio@link.ch) ont été mises en service pour permettre aux entreprises contactées d'obtenir des renseignements par e-mail également.

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 5804 des 6125 entreprises contactées qui ont répondu à notre vague d'avril. Parmi elles, 2443 entreprises font partie de notre groupe cible clé d'entreprises formant des apprentis.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble des valeurs concrètes de saturation:

Questionnaires expédiés	6125	100%
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses ne pouvant plus être tirées au clair	19	0.3%
- Échecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre site)	26	0.4%
- Pas de réponse / pas de contact (y compris problème de numéro de téléphone)	210	3.4%
- Refus par écrit	0	0%
- Refus par téléphone	15	0.2%
- Problèmes de langue	2	0.1%
- Autres cas d'échecs	49	0.8%
Total des réponses au questionnaire	5804	94.8%

Total des réponses au questionnaire	5804	100%
→ dont formatrices d'apprentis, au total	2443	42.1%
→ dont par écrit	960	→ 39.3%
→ dont online	816	→ 33.4%
→ dont par téléphone	667	→ 27.3%
→ dont non formatrices d'apprentis, au total	3361	57.9%
→ dont par écrit	1454	→ 43.3%
→ dont online	536	→ 15.9%
→ dont par téléphone	1371	→ 40.8%

La saturation se monte ainsi au total à 95% des questionnaires expédiés (2008: 89%).

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants:

- Régions (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés)
- Répartition NOGA (43 classes).

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente (selon l'Office fédéral de la statistique ⁴) et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Entrées en formation prof. initiale l'année dernière selon l'OFS}}{\text{Nombre de places attribuées l'année dernière selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année:

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

Concrètement, cela signifie pour la seconde vague de l'enquête de 2009:

- Nombre de places attribuées l'année dernière selon l'enquête: 2431 places
- Entrées en formation prof. initiale en 2008 selon l'OFS: 81'751 entrées
- $H_{2009} = 81'751 / 2431 = 33.6$

⁴ Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale proviennent de la publication « Statistique de la formation professionnelle initiale », de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations professionnelles non réglementées par l'OFFT (sans cours professionnels), les écoles supérieures de commerce et d'informatique, les formations professionnelles initiales avec attestations fédérales et les stages (les formations tertiaires de la CRS n'y sont pas comprises). Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle correspondent à des nombres épurés (sans les interruptions au cours de la première années d'apprentissage, sans les prolongations, sans les poursuites d'apprentissage dès la deuxième année de formation ni les contrats de stages pratiques). Ces indications sont corrigées rétroactivement chaque année par l'OFS.

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation

2.3.1 Population de base

La population de base de notre échantillon de départ des jeunes se compose de toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une profession en été 2009.

2.3.3 Procédé de sélection

Le procédé de sélection de notre groupe cible est décrit en détail dans le rapport de résultats d'avril.⁵ Pour l'enquête d'août, tous les jeunes ayant participé à la première vague ont été contactés. En outre, les gymnasiens/ennes, étudiants/tes et autres cas d'échecs au cours de l'interview d'avril (fin de la formation professionnelle initiale et début en emploi et/ou service militaire, situation réelle identique à la situation future) ont été interrogés dans le cadre de l'enquête d'août pour savoir s'ils se trouvaient – contrairement aux attentes d'avril – face au choix d'une formation (c'est-à-dire que la condition ayant conduit à l'échec n'existait réellement plus en août). De plus, les jeunes qui maintenant ont commencé des études de manière définitive ont été exclus de l'évaluation de la seconde vague de l'enquête.

Dans le présent échantillon, comme auparavant, les personnes de plus de 20 ans et celles qui, après leur 9^e année de scolarité obligatoire, se sont trouvées placées face au choix d'une formation dans le cours de l'été seulement ne sont pas représentées (par ex. interruption inattendue et changement d'orientation de la formation).

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK à Lucerne et à Lausanne. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

Toutes les enquêtrices et tous les enquêteurs ont été spécialement formés pour cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées à divers jours de la semaine et à diverses heures de la journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été définis. Pour les jeunes qui séjournaient hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), on a tenté de réaliser une interview proxy avec un membre de leur parenté. Avec 6.8%, la part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées demeure dans un cadre comparable à celui des années précédentes.

⁵ Voir le rapport de résultats du «Baromètre de l'apprentissage» d'avril 2009: Description de l'étude, chapitre 2.3.3.

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des quotas de saturation obtenus chez les jeunes:

Personnes cibles potentielles selon l'enquête d'avril	3828	100%
- Refus	59	1%
- Problèmes de numéro de téléphone	35	1%
- Autres échecs (aucune personne cible / non accessible)	158	4%
Total des interviews réalisées avec des jeunes = quota de saturation	3576	94%
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3576	100%
- Pas d'appartenance au groupe cible clé	1031	29%
Total des interviews pour évaluation (non pondéré)	2545	71%

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes inaptés à la participation / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de la population de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre:

- Cantons (26 classes)
- Âges (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexe

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes est basée fondamentalement sur l'hypothèse que ceux qui ont fréquenté une 8^e classe l'an dernier (selon l'Office fédéral de la statistique⁶), seront en 9^e classe l'année de l'enquête – et donc totalement intégrés à l'étude. Il s'agit là toutefois d'une estimation, car les écoliers/ères des classes spéciales manquent dans les statistiques et le passage de la 8^e à la 9^e classe n'intervient pas sans autre pour tous les jeunes. Pour le facteur d'extrapolation de la vague d'août, il a été tenu compte en outre du quota de saturation (chap. 2.3.5 de la présente description de l'étude).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Nb. estimé des jeunes en 9^e classe selon statistique 8^e classe l'année précéd.}}{\text{Nombre des jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête * quota de saturation}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une formation selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une formation:

$$\text{Nb. jeunes face au choix d'une form.} = H * \text{nb. jeunes face au choix d'une form. selon enquête}$$

Concrètement pour l'automne 2009:

- Nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire 2008/2009 selon la statistique de la 8^e classe 2007/2008: 84'500
- Nombre de jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête: 1629
- Quota de saturation 2009: 93%
- $H_{2009} = 84'500 / (1629 * 0.93) = 55.8$

Il résulte ainsi de ce facteur d'extrapolation de 55.8 que 147'000 jeunes environ se trouvent en automne 2009 confrontés au choix d'une formation.

⁶ Les indications du nombre de jeunes en 8^e classe l'an dernier proviennent de la publication «Ecoliers, écolières et étudiants 2007/08» de l'Office fédéral de la statistique (ISBN 978-3-303-15474-8).

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont été optimisés en 2006. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite en détail dans le rapport de résultats d'avril. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux questionnaires.

La période de réalisation de la seconde enquête de 2009 a été la suivante:

- Expédition des questionnaires aux entreprises 18 août 2009
- Rappels téléphoniques aux entreprises 9 au 18 septembre 2009
- Délai final de réception des questionnaires des entreprises 23 septembre 2009
- Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes 19 août au 12 septembre 2009

Du côté de notre mandant (OFFT), cette étude a été coordonnée par le D^r Hugo Barmettler et Katrin Frei. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant:

Isabelle Kaspar (direction du projet), Giovanni Scarcella (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Fabio Figlioli (programmation online), Elisabeth Zurfluh (direction de terrain, CATI Lucerne), Melinda Lopez, Christine Grosjean (direction de terrain, CATI Lausanne), Annemarie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Jürg Tütsch et Thomas Bauer (évaluation des données.)

4. Base de données des formations prof. initiales

La base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a été complètement révisée pour les enquêtes de 2006. Complétée ensuite chaque année, cette base de données contient 326 entrées en 2009. La répartition des professions d'apprentissage entre les branches selon l'ISCED, que l'Office fédéral de la statistique utilise lui aussi, a été introduite en 2008. La liste complète de l'affectation des professions aux différentes branches figure en annexe du présent rapport de résultats.

5. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des données de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95%, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons: pour 2500 interviews max. +/- 2%, pour 1000 interviews max. +/- 3,2%, pour 500 interviews max. +/- 4,5% et pour 100 interviews max. +/- 10%.

Les réponses divergentes de certains sous-groupes par rapport au total sont contrôlées au moyen du test Chi carré et marquées dans les tableaux informatiques, en cas de différence significative, du signe «+» ou du signe «-» inséré à côté de la valeur en pour-cent.

Le rapport complet des résultats de l'enquête est constitué du présent rapport de résultats, d'un condensé de ce rapport ainsi que de tableaux en format PDF. Les résultats du «Baromètre de l'apprentissage» figurent également sur Internet: www.bbt.admin.ch.

F. Annexe: formations professionnelles initiales

Dans les résultats, les formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) proposées au choix des candidats sont réparties depuis 2008 en dix branches selon l'ISCED. Le tableau suivant montre les professions réunies dans ces différentes branches. Pour des raisons de simplification, les professions y figurent à la forme masculine seulement.

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	AIDE POLYBATISSEUR AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET DE CHAPES AFP
	AIDE-FERBLANTIER AFP
	CALORIFUGEUR-TOLIER
	CARRELEUR
	CARTOGRAPHE
	CHARPENTIER
	CONSTRUCTEUR DE FAÇADES
	CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS CFC
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES CFC
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES CFC
	CONSTRUCTEUR DE TOITURES PLATES
	CONSTRUCTEUR DE VOIES (CHAMP PROFESSIONNEL)
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERREES CFC
	CONSTRUCTEUR D'ELEMENTS PREFABRIQUES
	COUVREUR
	DESSINATEUR D'INTERIEURS
	DESSINATEUR EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
	DESSINATEUR EN BATIMENT
	DESSINATEUR EN GENIE CIVIL
	DESSINATEUR-PAYSAGISTE
	ETANCHEUR
	FERBLANTIER CFC
	FERBLANTIER-INSTALLATEUR SANITAIRE
	GEOMATICIEN
	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	MACON
	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	MARBRIER
	MONTEUR DE FAÇADES
MONTEUR D'ECHAFAUDAGES	
MONTEUR SANITAIRE	
OPERATEUR DE SCIAGE D'EDIFICE	
OUVRIER SUR PIERRE	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	PAVEUR CFC PEINTRE EN BATIMENTS PLATRIER PLATRIER-PEINTRE POELIER-FUMISTE POLYBATISSEUR CFC POSEUR DE PIERRE AFP POSEUR DE REVETEMENTS DE SOLS STORISTE
BUREAU ET INFORMATION	AGENT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE CFC ASSISTANT DE BUREAU AFP ASSISTANT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE EMPLOYE DE COMMERCE EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL B (FORMATION DE BASE) EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL E (FORMATION ELARGI) EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL M (MATURITE PROFESSIONNELLE) PRACTICIEN DE BUREAU
SERVICES	AGENT DE TRAIN AGENT D'EXPLOITATION CFC AGENT DU MOUVEMENT FERROVIAIRE AIDE-SOIGNANT EN GERIATRIE ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC ASSISTANT SOCIO-EDUCATIVE CFC BETRIEBSPRAKTIKER COIFFEUR CFC CONDUCTEUR DE CAMION CUISINIER EDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE EMPLOYE DE BUREAU FERROVIAIRE EMPLOYE DE REMONTEES MECANIKES AFP EMPLOYE DE REMONTEES MECANIKES CFC EMPLOYE DE TRANSPORTS AERIENS EMPLOYE EN CUISINE AFP EMPLOYE EN HOTELLERIE AFP EMPLOYE EN INTENDANCE AFP EMPLOYE EN RESTAURATION AFP ESTHETICIEN CFC GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC MATELOT DE NAVIGATION FLUVIALE (BS) NETTOYER DE BATIMENTS NETTOYEUR DE TEXTILES CFC RAMONEUR RECYCLEUR SECRETAIRE D'EXPLOITATION FERROVIAIRE SOCIAGOGUE SPECIALISTE EN HOTELLERIE CFC

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	SPECIALISTE EN RESTAURATION CFC
	SPORTIF PROFESSIONNEL
IMPRESSION, DESIGN ET MÉTIERS D'ART	BIJOUTIER
	CONCEPTEUR EN MULTIMEDIA
	CREATEUR DE TEXTILES
	CREATEUR EN TISSAGE
	DECORATEUR D'INTERIEURS
	DECORATEUR-ETALAGISTE
	DOREUR-APPRETEUR
	FACONNEUR DE PRODUITS IMPRIMES
	FACTEUR DE PIANOS
	FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN CUIVRE
	FACTEUR D'INSTURMENTS DE MUSIQUE CFC
	FACTEUR D'ORGUES
	FLEURISTE AFP
	FLEURISTE CFC
	FONDEUR D'ETAIN (ZH)
	GRAPHISTE
	GRAVEUR EN HELIOGRAVURE ELECTRONIQUE
	LUTHIER
	MEDIAMATICIEN
	MODELEUR-CERAMISTE
	OPERATEUR DE MEDIAS IMPRIMES CFC
	ORFEVRE EN ARGENTERIE
	PEINTRE EN DECORS DE THEATRE
	PEINTRE EN PUBLICITE ET DECORATION
	PEINTRE SUR CERAMIQUE
	PEINTRE SUR VERRE
	PHOTOGRAPHE
	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE
	POLYGRAPH CFC
	POTIER
	REALISATEUR PUBLICITAIRE CFC
	REALISATEURE PUBLICITAIRE CFC
RELIEUR	
REPARATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT	
REPROGRAPHE	
SCULPTEUR SUR BOIS	
SCULPTEUR SUR BOIS CFC	
SCULPTEUR SUR PIERRE	
SERIGRAPHE	
SERTISSEUR EN JOAILLERIE	
SPECIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC	
TECHNO-IMPRIMEUR	
TECHNOLOGUE EN IMPRESSION CFC	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	VANNIER
	VANNIER CRÉATEUR CFC
SANTÉ ET ACTIVITÉS SOCIALES	AIDE FAMILIALE
	AIDE SOIGNANT CRS
	ASSISTANT DENTAIRE
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CFC
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTE COMMUNAUTAIRE CRS
	ASSISTANT TECHNIQUE OPERATOIRE, DIPL. SRK
	ASSISTANTE MEDICALE
	CUISINIER EN DIETETIQUE CFC
	DIETICIEN(NE), DIPL. CRS
	HYGIENISTE DENTAIRE, DIPL. CRS
	INFIRMIER DIPLOME, CRS
	INFIRMIER, DIPLOME NIVEAU I CRS
	INFIRMIER, DIPLOME NIVEAU II CRS
	INFIRMIER/ERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DIPL. CRS
	LABORANTIN MEDICAL, DIPL. CRS
	MASSEUR MEDICALE
	OPTICIEN
	ORTHOPEDISTE
	ORTHOPÉDISTE CFC
	ORTHOPTISTE DIPLOME CRS
SECOURISTE-SAUVETEUR	
TECHNICIEN EN RADIOLOGIE MEDICALE, DIPL. CRS	
TECHNICIEN POUR DENTISTE CFC	
INFORMATIQUE	INFORMATICIEN CFC
AGRICULTURE	AGRICULTEUR (CERTIFICAT DE CAPACITE)
	AGRICULTEUR AVEC SPECIALISATION EN AGRICULTURE
	AGRICULTRICE CFC
	AGROPRATICIEN AFP
	ARBORICULTEUR
	ARBORICULTEUR CFC
	ASSISTANT EN MEDECINE VETERINAIRE CFC
	AVICULTEUR
	AVICULTEUR CFC
	CAVALIER DE COURSE
	CAVISTE
	CAVISTE CFC
	ECUYER
	FORESTIER-BUCHERON CFC
	GARDIEN D'ANIMAUX
	GARDIEN DE CHEVAL AFP
	HORTICULTEUR(PAYSAGISME/PLANTES VIVAC./PEPINIERE/FLORICULT)
	JARDINIER-MARAICHER
	MARAÎCHER CFC
	PALEFRENIER

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	PROFESSIONNEL DU CHEVAL CFC
	VITICULTEUR
	VITICULTEUR CFC
PROFESSIONS TECHNIQUES	AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX
	AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP
	ARMURIER
	ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP
	AUTOMATICIEN
	AUTOMATICIEN CFC
	CARROSSIER-PEINTRE CFC
	CARROSSIER-TOLIER CFC
	CONDUCTEUR D'APPAREILS DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE
	CONSTRUCTEUR
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION CFC
	CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC
	COUTELIER
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR INDUSTRIEL CFC
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR METAL CFC
	DESSINATEUR-ELECTRICIEN
	ELECTRICIEN DE MONTAGE CFC
	ELECTRICIEN DE RESEAU
	ELECTRICIEN-ELECTRONICIEN EN VEHICULES
	ELECTRONICIEN
	ELECTRONICIEN CFC
	ELECTRONICIEN EN MULTIMÉDIA
	ELECTROPLASTE
	ELEKTROPRAKTIKER (ZH)
	FORGERON
	GRAVEUR
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONEL DE L'INDUSTRIE
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONEL DU RHABILLAGE
	HORLOGER-PARCTICIEN
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC
	INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC
	LABORANT CFC
	LABORANT EN BIOLOGIE
	LABORANT EN CHIMIE
	LABORANT EN PHYSIQUE
	LABORISTE
	MARÉCHAL-FERRANT CFC
	MARECHAL-FORGERON
	MECANICIEN D' AUTOMOBILES

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	MECANICIEN DE PRODUCTION CFC
	MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC
	MECANICIEN DEUX-ROUES
	MECANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
	MECANICIEN EN MOTOCYCLES
	MECANICIEN/NE D'APPAREILS A MOTEUR CFC
	MECANICIEN/NE EN MACHINES AGRICOLES CFC
	MECANICIEN/NE EN MACHINES DE CHANTIER CFC
	MECANICIEN-BOITIER
	MECAPRACTICIEN
	MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
	MICROMECHANICIEN
	MONTEUR AUTOMATICIEN CFC
	MONTEUR EN CHAUFFAGE
	MONTEUR-ELECTRICIEN
	MONTEUR-FRIGORISTE
	MOULEUR/-EUSE DE FONDERIE
	OPÉRATEUR DE MACHINES AUTOMATISÉES CFC
	OPERATEUR EN CHIMIE
	OPTICIEN EN INSTRUMENTS
	PEINTRE EN AUTOMOBILES
	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	POLISSEUR
	POLYMECHANICIEN
	POLYMÉCHANICIEN CFC
	PRACTICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	PRATICIEN EN MÉCANIQUE AFP
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BATIMENT
	REPARATEUR D' AUTOMOBILES
	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	SERRURIER SUR VEHICULES
	TECHNOLOGUE DE FONDERIE
	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC
	TÉLÉMATICIEN CFC
	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER
	TOLIER EN CARROSSERIE
	ZINGUEUR/-EUSE
INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	AGENT TECHNIQUE DE LA CHAUSSURE
	AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTH. CFC
	AIDE-MENUISIER AFP
	ARTISAN DU BOIS CFC
	ASSISTANT DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	ASSISTANT SPECIALISE DANS LA VIANDE AFB
	BISEAUTEUR DE VERRES CONCAVES (NW)
	BOISSELIER
	BOTTIER-ORTHOPEDISTE

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	BOUCHER-CHARCUTIER
	BOUCHER-CHARCUTIER CFC
	BOULANGER-PATISSIER
	CERAMISTE
	CERAMISTE INDUSTRIEL
	CHARRON
	CONDUCTEUR DE MACHINES A ENVELOPPES
	CONFISEUR-PATISSIER-GLACIER
	CONSTRUCTEUR DE SKI (LU)
	CORDIER
	CORDONNIER
	COURTEPOINTIERE
	CREATEUR DE VETEMENTS
	EMPLOYE EN INDUSTRIE LAITIERE AFP
	ENNOBLISSEUR DE TEXTILES
	FLEXOGRAPHE CFC
	FROMAGER
	GAINIER
	GARNISSEUR DE MEUBLES
	GARNISSEUR EN CARROSSERIE
	GLASSAPPARATEBAUER (BS)
	LABORANT EN TEXTILE
	LAITIER
	MECANICIEN DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	MENUISIER/EBENISTE
	MEUNIER
	MODELEUR DE FONDERIE
	PAPETIER
	PAPETIER
	PRACTICIEN EN DENREES ALIMENTAIRES AFP
	PRATICIEN DES MATIÈRES SYNTHÉTIQUES AFP
	SCIEUR
	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	SELLIER
	TAILLEUR DE PIERRE
	TECHNOLOGE EN EMBALLAGE CFC
	TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES
	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIERE
	TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC
	TONNELIER
	TONNELIER CFC
	TOURNEUR SUR BOIS
	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC
	VERRIER (NW)
	VITRIER
VENTE	ASSISTANT DU COMMERCE DE DETAIL AFP

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	ASSISTANT/E EN PHARMACIE CFC
	DROGUISTE
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DETAIL CFC
	LIBRAIRE
	LIBRAIRE CFC
	LOGISTICIEN AFP
	LOGISTICIEN CFC
AUTRES PROFESSIONS	AUTRE METIER
	CISELEUR
	DANSEUR INTERPRÈTE CFC
	GARDE-FRONTIERE
	MODELISTE EN CHAUSSURES
	MOULEUR DE CATELLES